

tempo

CENON AU RYTHME DES SAISONS...

OCTOBRE 22 - JANVIER 23
N° 55

DOSSIER

Mobilité :
espace partagé,
circulation apaisée



Éditorial



Lors de l'inauguration de la voie verte, avenue Carnot, le 3 juin 2022

Bonne rentrée !

C'est avec grand plaisir que je suis allé à la rencontre de nos écoliers leur souhaiter un bon retour à l'école. Nous avons profité de la pause estivale pour poursuivre des petits travaux d'entretien dans nos établissements scolaires et d'autres plus conséquents à l'école élémentaire Jules Michelet (remise en état des bâtiments, systèmes d'alarme, de ventilation et d'éclairage, et création d'un accueil périscolaire). En cette rentrée scolaire, toutes les classes sont dotées d'un tableau numérique. De plus, grâce au label « Cité éducative » obtenu par la ville, des initiatives telles que l'opération « petits déjeuners » dans les écoles ou encore « éveil musical », en partenariat avec l'Ecole Municipale de Musique, vont être mises en place dès l'automne.

La rentrée sportive, associative et culturelle a donné l'occasion d'une grande fête au parc Palmer : *Fêtons Cenon et ses Assos*. L'occasion de mettre en lumière les acteurs de terrain que sont les clubs sportifs et associations de la ville, et pour moi de récompenser sportifs et bénévoles qui s'investissent sous les couleurs de Cenon. Le sport, vecteur de lien social, de rencontres, d'échanges, d'inclusion, de valeurs républicaines fortes, c'est tout cela que nous avons également fêté lors de l'inauguration du complexe footballistique du Loret. En parallèle, le chantier de la piscine se poursuit dans le respect du calendrier me permettant de vous confirmer une date d'ouverture à l'été prochain.

Cet été caniculaire n'a fait que confirmer mon sentiment d'extrême urgence à nous saisir collectivement des enjeux de la transition écologique. Vous le savez cette question est un dénominateur commun aux projets sur lesquels mon équipe et moi-même nous engageons. Ce début de mandat a ainsi vu naître le Conseil consultatif de la transition écologique, l'octroi d'une subvention à l'achat de vélo, la création de la place de la Demi-Lune, de la voie verte avenue Carnot, etc... et à compter du 1^{er} janvier 2023, la réduction à 30km/h de la circulation dans les rues de Cenon. Une décision qui s'inscrit dans une démarche de sécurité pour l'ensemble des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports en commun) et de maintien d'un cadre de vie apaisé. Vous trouverez dans le dossier de ce magazine consacré à la mobilité plus de détails sur nos actions en faveur de l'incitation et de l'éducation aux déplacements doux.

Cette rentrée c'est aussi l'occasion de nous retrouver autour de nombreuses rencontres (conseils de quartier, concertations, réunions publiques, etc...) nous permettant de recueillir vos attentes, avis et idées pour construire ensemble la ville qui nous ressemble. À ce sujet, je vous invite à saisir l'opportunité qu'est le « Budget Participatif » de Cenon, pour proposer et mettre en place des actions concrètes et immédiates en faveur du bien vivre à Cenon.

Dans l'attente du plaisir d'échanger avec vous lors de nos Conseils de Quartier en octobre, je vous souhaite une bonne lecture de vos informations municipales.

Jean-François Egron
Maire de Cenon

Sommaire

• Partageons nos mémoires 4/5
Découvrez Cenon en marchant, les yeux en l'air

• Échos & actus 6/7
Cité éducative | Festi Family | Les chiffres de la rentrée scolaire

• Médias 8
Tempo, une page se tourne | Tuto : Restez connectés !

• Dossier 9/13
Mobilité : espaces partagés, circulation apaisée

• Emploi / Économie 14/15
Devenir auxiliaire de vie, pourquoi pas vous ?
L'artisanat recrute
L'appart numérique arrive prochainement

• Culture(s) 16/18
L'école municipale de musique éveille l'ouïe
Les artistes Betty Blues enchantent la ville !
Mobilisé-e-s pour l'égalité et la diversité

• Rocher de Palmer 19
Toutes latitudes, les jumelages en fête !

• Sports & Assos 20/22
Complexe sportif du Loret : Le football est d'attaque
Athlétisme : À fond avec Lotfi Turki
Basket : Une saison exceptionnelle

• Ville nature 23
Parc des coteaux : Espace Naturel Sensible sous surveillance

• Ville citoyenne 24/25
Budget participatif | Des citoyens engagés

• Grands projets 26/27
Coup de neuf sur Jules Michelet
PLU : Des réunions publiques pour mieux appréhender les enjeux au regard des projets

• Tribunes politiques 28

• Conseil municipal 29

• Infos services 30/31

• Sortir à Cenon 32/35

Le 30 août, la **Ministre de Polynésie française Virginie Bruant** a rencontré l'association EDEA (Ensemble DEveloppons l'Accompagnement). Après sa visite des ateliers des Etablissements et Service d'Aide par le Travail, puis de la résidence - foyer de vie La Lorette, elle déclarait : « Dans le cadre de mes travaux sur la réglementation en Polynésie des ESAT : énormément d'échanges avec les équipes et les travailleurs de ce dispositif, que je remercie chaleureusement. » [+ de reportage sur cenon.fr/blog](#)



Le 24 septembre, après quatre ans d'absence, [la Nuit Verte de panoramas](#) a fait son grand retour au parc Palmer avec une exposition chorale célébrant la richesse des langages. L'expérience se poursuit à présent à Lormont. Les Ateliers Partagés situés au 21 boulevard Odilon Redon accueillent 31 artistes (plasticiens, photographes, vidéastes, auteurs, metteurs en scène, illustrateurs, musiciens, performers), ainsi que des espaces de recherche et de création, de rencontres, de médiation culturelle.

Belle initiative que celle de la **Mission Locale des Hauts de Garonne** où une quinzaine de jeunes a monté de A à Z une action « dépollution des plages », en lien avec Initiatives Océanes. Le 22 août, la troupe s'est rendue sur la plage nord de Lacanau où, après le passage des vacanciers, elle a récolté 19,4 kg de déchets, dont environ 7000 mégots ! Plastique (verres, bouteilles, couverts, etc.), canettes, produits d'hygiène, vêtements, etc. ont pris le chemin des poubelles appropriées !



Samedi 10 septembre, l'événement de rentrée **Fêtons Cenon et ses associations**, a fait la part belle à la diversité et au dynamisme du monde associatif. Informations, démonstrations sportives, cérémonie pour les athlètes et les bénévoles méritants, jeux, table ronde, concert, Guignol, soleil et bonne humeur, ont réjoui toutes les générations. Ce rassemblement populaire marquait également le lancement du Budget Participatif (lire p24). [+ de reportage sur cenon.fr/blog](#)

Toute une vie à Cenon

// Naissances

09/05 : Julia Brachet
13/05 : Julia Jauset
16/05 : Jules Cérou
Maé Eugénie
26/05 : Maël Machin
06/06 : Ambre Defosse
11/06 : Seif El Mkaouem
27/06 : Arthur Kambari
31/05 : Maloya Mascha Smirnoff
31/05 : Yassine Aisseyne
01/07 : Semih Emin Bulut

// Mariages

02/07 : Marouane Dahan & Imane Bousadra
15/07 : Omar Achour & Salma Ârbi
16/07 : Imène Azehaf & Mohamed Ghali
Florent Gauthier & Esther Tollo
Loïs Villain & Joseph Futol
23/07 : Florent Kaim & Sabrina Maisonnave
30/07 : Gurvan Le Roy & Eurudis Mouangassa
13/08 : Edouard Manong & Mireille Aboubakar
Fatou Ntsame
20/08 : Christophe Larroche & Samantha Bouhier

26/08 : François Livenais & Lauriane Ballon
27/08 : Parisa Delgoshæe & Ali Ahmadi
Jimmy Cano & Barbara Graveleau
Brice Ibn-Seddick & Leïla El Hayel

// Cérémonie des noces

Vous fêtez vos 40, 50, 60 ou 70 ans de mariage ?
La Ville de Cenon organise une cérémonie le samedi, selon une date et un horaire de votre choix. Bulletin d'inscription sur cenon.fr à retourner à l'hôtel de ville ou mairie de quartier La Morlette. Rens : 05 57 80 70 00

Où trouver Tempo ? (Magazine trimestriel de la ville de Cenon)
Normalement dans votre boîte aux lettres. S'il n'y est pas avertissez-nous : 05 57 80 70 30 ou sur communication@cenon.fr. Vous le trouverez également dans un service public ou un commerce près de chez vous.
Vous pouvez lire Tempo en version numérique sur le site Internet cenon.fr
> Prochain journal municipal : Janvier 2023

Et toujours des annonces, des infos pratiques, des reportages multimédias et des vidéos sur cenon.fr, sur Facebook, Youtube et Instagram.

cenon.fr    

 surlarivedrotte.fr

 Villes et Villages Fleuris 



- partageons nos mémoires -

«Promenade urbaine» guidée par les Amis du patrimoine cenonnais : à la découverte des cartouches.

Découvrez Cenon en marchant, les yeux en l'air !

Depuis 2013, l'Association des amis du patrimoine cenonnais et le service municipal documentation – archives combinent leurs connaissances de la ville pour faire (re)découvrir Cenon par le prisme de la «promenade urbaine». Dévoilé lors des Journées Européennes du Patrimoine 2022, le nouvel itinéraire invite à lever les yeux pour admirer les cartouches ornant le fronton de maisons et d'édifices.

Placée sous le thème du patrimoine durable, la 39^e édition des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), s'est tenue les 17 et 18 septembre 2022. Comme partout en France, à Cenon, ces journées ont été l'occasion de (re)découvrir des monuments emblématiques de la ville, de s'attarder sur des détails architecturaux qui en font son Histoire, et de s'interroger sur leur préservation dans le temps.

Chaque édition des JEP s'accompagne de la publication d'un dépliant invitant les Cenonnais-e-s à se balader toute l'année dans leur ville, pour en apprécier sa richesse patrimoniale. La 9^e «promenade urbaine» épouse une étonnante thématique : les cartouches architecturaux.

Les cartouches : curiosités architecturales

Sur la base d'un recensement effectué par les Amis du patrimoine cenonnais, la «promenade urbaine» n°9 propose **trois itinéraires traversant la ville, donnant à voir près de 200 cartouches**. Ornement architectural prenant place sur la façade des maisons et destiné à accueillir des inscriptions, le cartouche peut être peint, gravé, ou sculpté dans la pierre, le marbre, le métal ou le bois. Venant de l'italien *cartoccio* (signifiant cornet de papier), le cartouche est à l'origine un carton plaqué au coin des cartes de géographie, destiné à abriter un titre ou une légende, et dont un coin est retroussé formant ainsi un cône. Utilisé par les Egyptiens dans leurs hiéroglyphes, le cartouche se multiplie au Moyen-âge et devient ornemental à la Renaissance. Depuis, chaque propriétaire peut s'en saisir, pour y faire graver un fragment de sa vie.

Samedi 17 septembre, les participants à la promenade ont déambulé du quartier des Quatre Pavillons au quartier de La Gravette. Intarissables sur le sujet, les Amis du patrimoine cenonnais livraient le fruit de leurs recherches devant chaque maison présentant le fameux ornement décoratif : forme géométrique choisie (plus d'une vingtaine de différentes sur toute la commune), matériau utilisé, inscriptions. Des reproductions de plans de construction conservés aux archives municipales, complétaient les explications et montraient l'évolution de certaines maisons bâties dès les années 30. À votre tour de lever les yeux ! Les trois itinéraires d'une durée d'1 heure, se font au départ de l'Hôtel de ville, de la place Jean Moulin, et de la place Louis Duvin.

L'association des Amis du Patrimoine Cenonnais

Créée en 2000, l'association des Amis du Patrimoine Cenonnais* rassemble un groupe de fervents passionnés et défenseurs du patrimoine de la ville. Si l'un de leurs premiers chantiers fut la rénovation et la valorisation de l'église Saint Romain, l'implication et l'appétence des membres de l'association pour l'histoire de la ville, les mènent aujourd'hui sur la moindre parcelle du territoire cenonnais en quête d'éléments patrimoniaux à préserver ou à valoriser. Travaillant en étroite collaboration avec les services de la ville, l'association œuvre désormais autour de plusieurs objectifs. Consacrer des fonds à la valorisation du patrimoine mobilier avec, entre autre la restauration de l'orgue ou la création d'un sas vitré dans l'église Saint Romain. Faire découvrir au plus grand nombre l'histoire de la ville en éditant des livres dédiés au patrimoine local et en guidant curieux et professionnels lors de promenades urbaines ou de reportages vidéo. Transmettre et échanger lors d'expositions, de manifestations municipales ou de rendez-vous patrimoniaux. Leur disponibilité et leur sens de l'observation assurent une surveillance constante du patrimoine bénéfique à la ville. N'hésitez pas à partir à leur rencontre tous les 1ers dimanches du mois de **14h30 à 17h30, pour visiter l'église Saint Romain**. En plus de profiter des décors colorés du XIX^e et du panorama sur Bordeaux, le patrimoine cenonnais n'aura plus de secret pour vous. Renseignements sur l'association au 05 56 32 90 06.

* ancienne association des Amis de Saint Romain rebaptisée en 2012

1] Plan de construction de 1971 au 10 rue Gabriel Fauré comme indiqué sur le cartouche.

2] 9 promenades urbaines clé en main !

3] Exposition 2012 sur les plaques de rue.

4] JEP 2019 : « Du haut des collines », la vue est meilleure !

Autres «promenades urbaines»

Huit autres promenades vous sont possibles, au gré de quartiers et thématiques emblématiques. Choisissez votre parcours, plus ou moins longs et difficiles, en fonction de votre endurance.

· **Cenon de bas en haut** : 13km, durée 3h30, premier kilomètre difficile Ce circuit complet de la commune vous révèle toutes les richesses patrimoniales de la ville, entre nature et urbanité.

· **Au pied de la colline** : 5km, 2h Exclusivement centré sur le bas Cenon, l'itinéraire vous mène d'aménagements urbains en échoppes bordelaises.

· **Autrefois des vignes** : 9km, 3h Pour retracer le passé viticole florissant de la ville et découvrir les différentes propriétés productrices et celles de riches négociants.

· **Retour aux sources** : 9km, 3h Circuit au fil de l'eau avec visite des sources, fontaines et ruisseaux qui font la particularité du sol cenonnais entre calcaire et argile sableuse.

· **Paysages cenonnais : entre patrimoine naturel et espaces aménagés** : 11km, 4h

Ville verte, riche de près de 110 ha d'espaces verts et boisés, Cenon préserve ses îlots de verdure et privilégie des aménagements adaptés sur tout son territoire.

· **Le bas-Cenon : empreintes du passé, reflet du présent** : 4,5 km, 1h30

Partie la plus active de Cenon jusqu'au milieu du XX^e siècle, les quartiers sont à mi-chemin entre cités pavillonnaires et cités ouvrières.

· **Du haut des collines... Découvertes des vues panoramiques cenonnaises** : 7km, 2h30

Un parcours le long de l'arête douce du coteau avec des vues exceptionnelles sur Bordeaux et le quartier de la Bastide qui fut longtemps cenonnais.

· **De Palmer à Tranchère : chroniques d'un circuit pittoresque** : 2,5 km, 1h (parcours famille) ou 3,5 km, 1h30 (parcours sportif) Centré sur les domaines Palmer et Tranchère, un circuit alliant nature, histoire et patrimoine.

Les plaquettes «Promenades urbaines» sont disponibles en Mairie ou auprès de l'association des Amis du Patrimoine Cenonnais et à [télécharger sur le site de la ville](#).

Terra Aventura : jeu d'aventure et de découverte culturelle

Réalisé en collaboration avec l'association des Amis du Patrimoine Cenonnais et l'Office du Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole, ce parcours de geocaching vous emmène à la découverte de la ville de manière ludique et participative. Depuis, son ouverture en juin 2021, **plus de 13 000 joueurs** venus de toute la région se sont attardés sur les sentiers de la ville. Téléchargez gratuitement l'application et laissez-vous guider par Zouch', notre Poiz cenonnais...





Les 1er et 2 septembre, le « Village des extrascolaires » renseignait les familles sur les temps hors école.

Cité éducative : accompagner l'épanouissement social et scolaire de nos enfants

Depuis janvier 2022, la ville bénéficie d'un cofinancement sur trois ans afin de favoriser le parcours et l'accompagnement éducatif des 0/25 ans dans les quartiers prioritaires*.

La ville de Cenon a obtenu un soutien de l'État sur sa politique éducative sur les quartiers prioritaires en décrochant le label Cité éducative. Il vise à articuler de manière plus prégnante les dispositifs existants, au sein de l'école mais aussi en dehors, afin d'accompagner au plus près les jeunes de 0 à 25 ans. Si l'État permet le cofinancement des actions du programme, la Ville a le rôle de coordinateur de ces actions auprès des différents acteurs petite enfance/enfance/jeunesse.

La Cité éducative de Cenon fédère la communauté éducative autour des actions concrètes et conforte le partenariat autour des élèves des **15 établissements scolaires classés en Réseau d'Education Prioritaire** :

- 6 écoles maternelles : Alain Fournier, Alphonse Daudet, Louis Pergaud, Camille Maumez, Charles Perrault, Jules Michelet ;
- 6 écoles élémentaires : Jean Jaurès, René Cassagne, Camille Maumez, Léon Blum, Vincent van Gogh, Jules Michelet ;
- 2 collèges : Jean Zay, Jean Jaurès ;
- un lycée : La Morlette ;

La Ville a choisi de travailler sur trois axes principaux : prévenir les violences et améliorer le climat social, promouvoir la réussite éducative, favoriser l'inclusion économique sociale et scolaire.



Alexandre Marsat, Adjoint au Maire délégué à l'Éducation

« L'obtention du label Cité éducative nous permet d'améliorer le climat scolaire et social mais aussi de tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite éducative dès le plus jeune âge. »

Les premières actions déjà en place

En lien avec le Projet Educatif Global (PEG), trois plénières (groupes de travail) ont été réalisées entre avril et mai 2022. Lors de ces rencontres, les établissements scolaires du périmètre concerné, les associations locales, les services municipaux, les institutions et les parents d'élèves se sont retrouvés pour identifier les problématiques, proposer des objectifs opérationnels et des actions concrètes. Depuis, ont été entreprises les actions suivantes :

- Mise en place de séances de réflexion sur les thématiques « Parentalité » et « Handicap »
- Distribution de petits déjeuners à 175 écoliers de quatre écoles (reprise de l'opération en novembre)
- Le jour de la rentrée, le « Village des extrascolaires » installé devant le RASED Jaurès, rassemblait de nombreux représentants du périscolaire, de l'aide aux devoirs, de la culture, du sport, des loisirs, entrant dans le quotidien des enfants
- Mise en place d'un éveil musical dans 4 classes de CP par les professeurs de l'école municipale de musique (lire p 17)
- Participation au Forum de l'orientation, le mardi 8 novembre à Lormont

Favoriser la cohésion sociale et améliorer le climat scolaire sont parmi les objectifs inscrits dans la convention cadre signée en juin 2022 entre la Ville, la Préfecture, l'Académie de Bordeaux et la Caf de la Gironde. Pour ce faire, le recrutement d'un médiateur scolaire est en cours. Le premier objectif de ces recrutements est de travailler le lien entre la famille, l'école, l'enfant et son environnement. En complément, 12 médiateurs de cours seront recrutés afin de répondre au second objectif qui est d'apaiser les tensions dans la cour, notamment lors de la pause-déjeuner. Validées en comité technique chaque mois, une trentaine d'actions sont attendues jusqu'en 2024.

*Henri Sellier - Léo Lagrange - Palmer - Sarailière - 8 Mai 1945

Festi Family : Soyez Fify du 25 au 29 octobre



Comme chaque année le Festi Family, aussi appelé affectueusement le « Fify », va égayer les vacances familiales de la Toussaint. Présent dans différents lieux de la commune, il sera difficile de ne pas attraper un rendez vous près de chez soi !

Il n'y a pas d'âge pour se divertir, les organisateurs du Fify le savent et ont donc privilégié des temps gratuits où enfants et adultes partagent des activités, des découvertes, des initiations en dehors de leur domicile. « Ce que je trouve chouette dans le festival, c'est d'imaginer des propositions à partager en famille, et d'inviter les enfants à pratiquer des activités artistiques et sportives ou simplement ludiques », confie Amel Boughidah, coordinatrice Petite Enfance à la Mairie de Cenon.

Au programme : spectacle, exposition, ateliers, projection...

Organisé par la ville en partenariat avec le centre social la Colline, de nombreux acteurs éducatifs se retrouvent sur le Festi Family. Cette année, le Fify propose en temps fort, trois représentations du spectacle « Chou Fleur » de Sophie Forte le samedi 29 octobre. Ce spectacle musical pétillant et touchant propose un univers insolite qui fait aussi bien rire que réfléchir. « L'artiste sera accompagnée par trois musiciens pluri-instrumentalistes », détaille Amel Boughidah.

Journées jeux et cinéma, défi famille, sportive, fête foraine, activités créatives, boom : il y en a pour tous les goûts ! En multipliant, les points d'ancrage de ses actions et en développant son offre, le Festi Family rassemble, mélange, amuse, régale, tout en gardant ce qui fait sa singularité : son côté fait maison, son ambiance ludique, qui rendent les participants totalement Fify !!!

Retrouvez la programmation complète en p32 et sur cenon.fr

Les chiffres de la rentrée scolaire

2402 élèves ont fait leur rentrée dans les 17 écoles communales : 958 en maternelle, 1444 en élémentaire. Nous leur souhaitons une belle réussite scolaire !

Le budget investi par élève reste stable

- Fournitures scolaires afin que les familles fassent l'économie sur l'achat de cahiers, stylos, etc. : *élémentaire* : 44,80€ par élève, *maternelle* : 35,45€ par élève
- Bibliothèque : 2,30€/élève
- Transport : 7,35€/élève
- Sorties : 7,45€/élève
- Classes spéciales (en supplément du budget/élève) : ULIS : 161€ par classe, RASED : 700€, Cours de langue et culture d'origine : 50€ par classe
- À quoi s'ajoute : 5000 € attribués aux écoles maternelles pour l'achat de jeux ou de livres pour Noël, et 87 372 € pour l'achat du mobilier neuf de l'élémentaire Michelet.

Nouveautés entre les murs

- Ouverture de classe UPE2A à Michelet élémentaire I dédoublement des grandes sections à Fournier et Daudet
- 1 fermeture de classe à Blum | 2 fermetures à Jaurès élémentaire | 1 fermeture à Maumez élémentaire | 1 classe dédoublée maternelle Guesde
- L'école élémentaire Michelet a été remise en état correct (lire p26)
- C'est désormais le bâtiment RASED qui accueille l'Unité d'Enseignement Externalisée, après aménagement : adaptation des sanitaires, table de change, lève personne, rampe sécurisée d'accès à la cour
- L'installation de vidéos projecteurs interactifs dans les classes élémentaires avait débuté en 2021, avant que la crise sanitaire ne stoppe l'approvisionnement. Chaque classe est désormais équipée.
- Bienvenue aux nouveaux directeurs, directrices : Elodie Lambrot (Pergaud maternelle), Nathalie Bret (Michelet maternelle), Julien Delzon (Michelet élémentaire).

1365 collégien-ne-s (665 à Jean Zay, 700 à Jean Jaurès) et 590 lycéen-ne-s sont également scolarisés à Cenon.

- médias -

Tempo : Une page se tourne

Peut-être ne le saviez-vous pas, mais c'est le dernier numéro de « Tempo » que vous tenez actuellement entre vos mains !

Après 14 ans de bons et loyaux services d'information et quelques liftings, votre journal d'informations municipales fait peau neuve ! Après analyse d'un questionnaire de satisfaction et des ateliers participatifs en présence d'habitants c'est donc un magazine municipal nouvelle version qui sera déposé dans votre boîte aux lettres en janvier prochain !

Vous le recevrez désormais tous les 2 mois, conformément à vos attentes. 28 pages d'informations sur l'actualité de la ville où une large place sera donnée à l'image. Pour les personnes rencontrant des difficultés de lecture, il sera toujours possible d'écouter la version audio depuis le site de la ville, rubrique « Vos médias ».

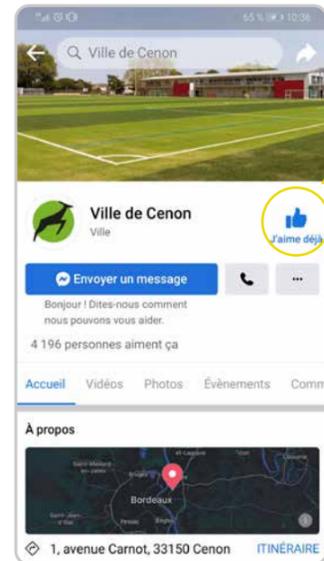
Cette nouvelle formule se veut plus attractive: rappel des temps forts de la vie cenonnaise avec des captures d'écran de nos publications sur les réseaux sociaux, l'actualité de la ville sous forme de brèves rapides à lire pour ne rien manquer, un dossier complet, l'interview d'une personnalité, des articles thématiques, l'histoire de la ville et quatre pages consacrées à l'agenda des sorties !

En attendant, on vous laisse prendre connaissance des informations de ce dernier trimestre 2022 !

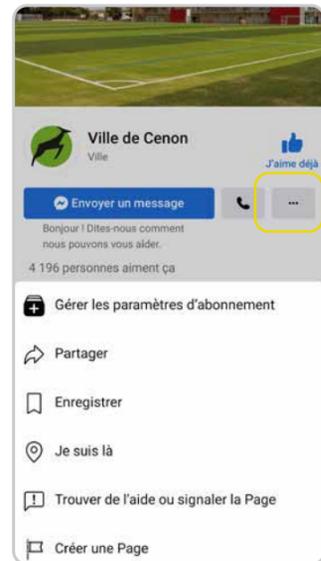


Restez connectés !

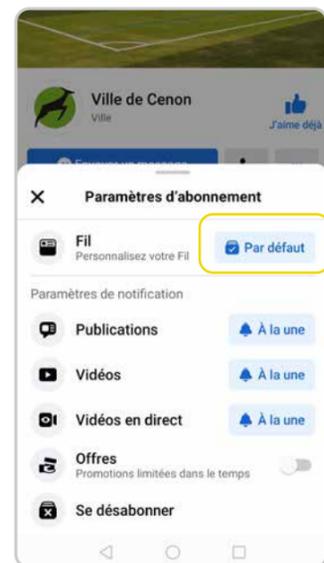
La ville est présente sur de nombreux réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Youtube. Nous vous invitons à vous abonner à nos comptes pour ne rien manquer de l'information municipale ! Saviez-vous que vous pouvez notamment voir toutes nos publications Facebook en priorité ? Suivez le tuto...



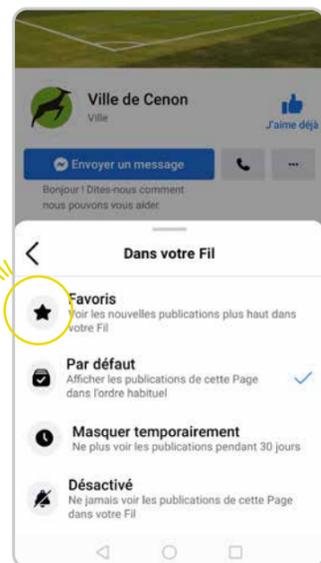
- 1 Aimez la page « Ville de Cenon » en cliquant sur le pouce bleu. Pour ne rien louper de nos publications vous devez gérer les paramètres de l'algorithme Facebook. Pour cela cliquez sur les 3 petits points.



- 2 Choisissez « Gérer les paramètres d'abonnement ».



- 3 Cliquez sur le paramètre du « Fil ».



- 4 Choisissez « Favoris ». Vous pouvez être notifié à chaque nouveau post en choisissant « À la une » pour les publications et vidéos sur l'écran précédent.

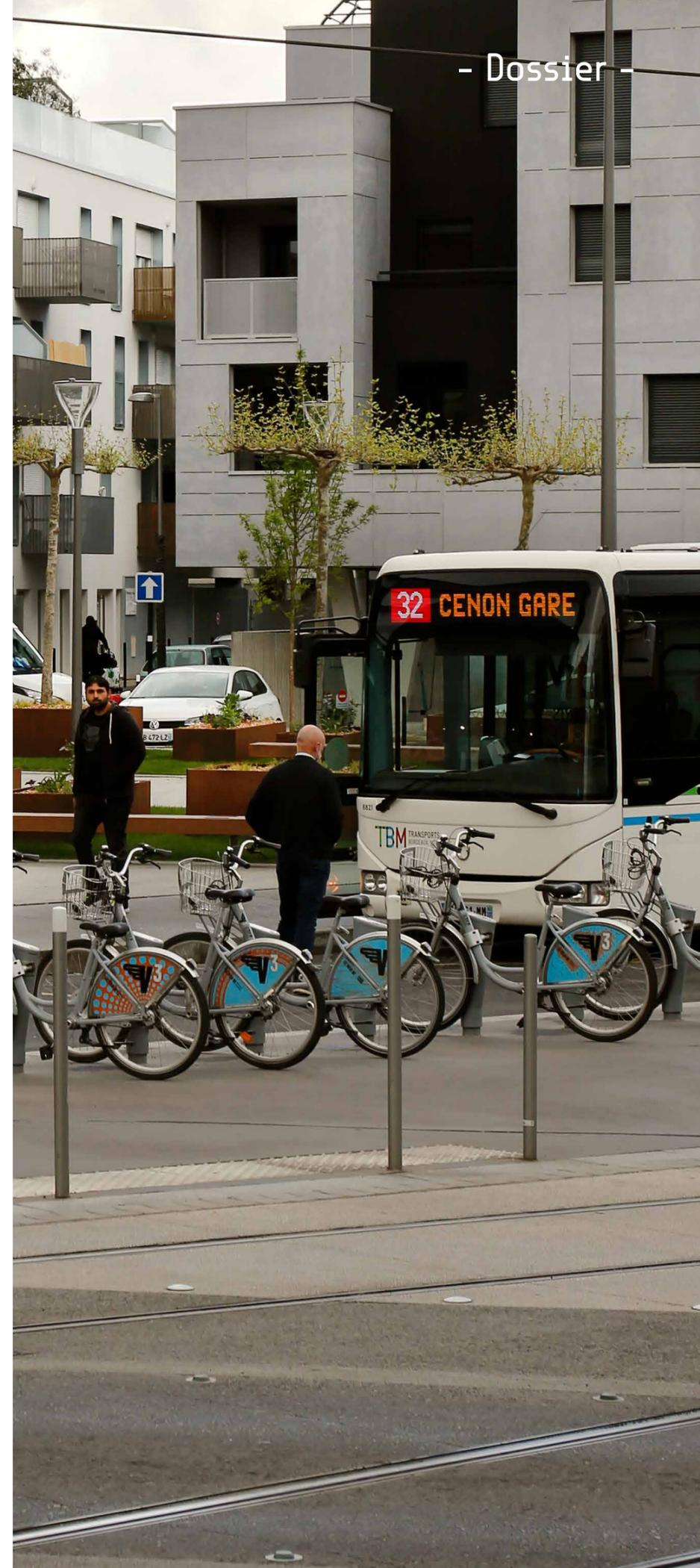
- Dossier -

Mobilité : Espaces partagés, circulation apaisée

Mois après mois, de plus en plus d'habitants favorisent l'alternative à la voiture individuelle, en optant pour des modes de déplacement plus performants, plus rapides, moins coûteux, et le plus souvent, plus écologiques.

Cette évolution est au cœur du schéma des mobilités adopté par Bordeaux Métropole, vaste plan d'actions programmées jusqu'en 2030.

« Ville à 30 », aide à l'achat de vélo, prévention, équipements et aménagements: Cenon s'inscrit pleinement dans ce mouvement, en adaptant la ville, en accompagnant les usagers



Bus, station V3, tram, TER: la place Garmendia est au cœur de la multi modalité.

À chacun son déplacement !

En 1971, le Président de la République Georges Pompidou déclarait : « C'est à la ville de s'adapter à la voiture, pas l'inverse. » 50 ans plus tard, la pollution, l'impact climatique, les conséquences sur la santé, la saturation des réseaux appellent à de nouvelles pratiques. La ville de Cenon souscrit au schéma des mobilités adopté par Bordeaux Métropole et aide à donner à chaque Cenonnais-e, le choix de son mode de déplacement.

Partager, libérer les espaces

Après Bègles, Bordeaux, Carbon-Blanc, Lormont, la vitesse de circulation passera à 30 km/h dans les rues de Cenon au 1^{er} janvier 2023, ainsi qu'à Floirac.

« Adopter "ville à 30", c'est passer d'une logique de route, à une logique de rue », argumente l'Adjoint à l'environnement, transition écologique et mobilité, Laurent Péradon. « C'est passer d'une voie de déplacement conçue pour la voiture, à un espace partagé intégrant tous les modes de déplacement : le piéton, le cycliste, les nouveaux engins de déplacement personnels motorisés. »

Concrètement, au 1^{er} janvier, les grands axes délimitant la ville (avenue Jean Jaurès – Carnot, boulevard de l'Entre-deux-mers, rocade) resteront à 50, 70 ou 90 selon la limitation en vigueur ; l'intérieur de la ville dans son intégralité passera à 30, ainsi que le tronçon Jules Guesde – chemin des Cavaillès sur l'avenue Carnot. Cette adoption présente de nombreux avantages : baisse de la gravité des accidents, harmonisation des limites de vitesse dans Cenon et continuité avec les villes limitrophes, réduction des nuisances sonores, désencombrement des trottoirs de la signalétique verticale, etc.



Laurent Péradon, Adjoint à l'environnement, transition écologique et mobilité

« L'aménagement des villes doit être envisagé comme un espace partagé, en prenant soin de ne pas opposer les usagers automobilistes – cyclistes – piétons. »

Équiper, aménager, éduquer

« Beaucoup de personnes ne se sentent pas encore suffisamment rassurées à l'idée de pratiquer le vélo en milieu urbain. Diminuer la vitesse des automobilistes, peut réduire ce sentiment de vulnérabilité et aider à se lancer », poursuit Laurent Péradon.

Une chose est certaine : la qualité des équipements encourage l'adoption du deux roues ! À courte échéance, de nombreux aménagements vont enrichir notre cadre de vie :

- la coronapiste du boulevard de l'Entre-deux-mers sera pérennisée d'ici la fin d'année,
- l'implantation de trois *vélo box* et la création de 16 emplacements *free floating* (vélos, trottinettes, scooters en libre service) réalisées
- six stations de gonflage et de réparation de vélos sont annoncées dans les prochains mois
- 40 arceaux et 10 emplacements vélo-cargo ont pris place devant le Rocher de Palmer
- Après Carnot, de nouvelles voies vertes sont attendues : rue des Catalpas (1^{er} semestre 2023), le long de l'estacade en 2024, puis suivra l'ouverture de la Brazzaligne.

Circuler plus propre, plus doux, plus prudemment n'est pas encore pour tous et toutes une évidence. Aussi, la ville de Cenon s'emploie à convaincre, accompagner, informer. Et en premier lieu, ces futurs usagers autonomes que sont les enfants.

- Des pistes cyclables, pour jouer et se familiariser avec le vélo, ont été tracées au centre de loisirs La Ré d'Eau et à la maternelle Jules Guesde.
- La Police Municipale dispense une éducation à la sécurité routière aux élèves de CM2.
- Cenon et Lormont sont les deux seules villes de la Métropole à bénéficier, à leur demande, d'Ambassadeurs du vélo et des mobilités (services civiques).
- La Maison itinérante du vélo rive droite dispose désormais d'un local en ville.
- Pour inciter à lever le pied, cinq radars pédagogiques (dont quatre autosuffisants grâce à leur panneau photovoltaïque) viennent d'être installés, s'ajoutant aux 5 plus anciens.
- Le Comité consultatif de la transition écologique de Cenon planche sur la réalisation de cartes de déplacements doux pour les piétons.

Aides à l'achat d'un vélo

Engagement municipal fort, la Ville comme deux de ses consœurs (Le Haillan et Mérignac) a alloué une aide pour l'achat de vélo. Responsable du service espaces publics, Céline Schneider explique : « La Ville a fait le choix d'axer son aide sur les vélos les plus onéreux, dans lesquels tout le monde ne peut pas investir, et qui pourtant, permettent de faire plus de km (assistance électrique), de la multimodalité (pliable), de se déplacer même en situation de handicap ou de mobilité réduite (tricycle) et de transporter toute la famille (cargo ou allongé). »

Cette aide municipale de 100 à 400€ est cumulable aux aides de l'État et de Bordeaux Métropole.

Modalités et inscriptions sur cenon.fr

La Mairie se positionne également auprès de son personnel :

- début 2023, une vingtaine de vélo sera à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels et travail-domicile,
- un abri vélo va être implanté sur le parking du personnel,
- et comme tout employeur, elle souscrit à l'obligation légale de participation aux frais de transports publics.

Ça roule aussi avec les transports en commun

La commune est desservie par le tramway, le TER, douze lignes de bus, trois cars régionaux. Mais l'événement du début d'année 2023 sera assurément l'arrivée du tram A à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Autre progrès majeur pour les usagers de TBM, la mise en place de la tarification solidaire selon ses revenus, et non plus son statut. En 2021 – 2022, elle a enregistré plus de 57 000 bénéficiaires, soit environ 17 000 personnes de plus qu'avec le dispositif antérieur, avec la gratuité des transports pour 80% des inscrits !

Bonne nouvelle également du côté du rail, avec le RER Métropolitain et le renforcement de la ligne Arcachon-Bordeaux-Libourne s'arrêtant en gare de Cenon. Comptez 35 trains Bordeaux-Libourne par jour (soit sept de plus par rapport à 2021) et 32 trains Libourne-Bordeaux-Arcachon en semaine, soit quasiment 1 train par heure dans chaque sens. Avec la ligne TER Libourne-Bordeaux-Arcachon, il est possible de rejoindre le centre de Pessac depuis Cenon en 14 mn, contre 53 mn en transports urbains avec des correspondances, ou 30 mn à une heure en voiture selon les embouteillages !

Signalons enfin que les premières études et expérimentations (jalonnement piéton, pédibus, piétonisation de rues écoles) du Plan Marche de Bordeaux Métropole sont en cours : la marche et l'accessibilité étant les grands chantiers de demain.

+ d'infos sur cenon.fr/blog



ZFE: la consultation publique démarre en novembre

Dans le cadre de la loi « climat et résilience », la Métropole a l'obligation, comme 42 autres grandes agglomérations, de mettre en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE) d'ici le 1^{er} janvier 2025.

Dans les ZFE, la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte, afin de réduire les émissions de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air. Déjà nécessaire en cas de mise en place de la circulation différenciée lors d'épisodes de pollution, la vignette Crit'Air y est obligatoire pour circuler.

Bordeaux Métropole a déterminé la zone de mise en œuvre sur l'ensemble de l'intra-rocade, soit 14 communes : Bègles, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Pessac, Talence, Villenave d'Ornon. La rocade n'est pas concernée.

En novembre, Bordeaux Métropole lance une consultation auprès des habitants, de façon à prendre en compte au maximum leurs problématiques respectives, et de définir les mesures d'accompagnement utiles mais aussi tenables dans la durée. Son bilan permettra d'ouvrir la consultation réglementaire des élus.

Bien vivre sa mobilité

Sécurisation des abords de chantier, éducation aux scolaires, réparation et achat de vélos d'occasion, participation employeur aux frais de transports publics... La mobilité s'apprend, s'encadre, s'accompagne !



Mathieu Griffon

ingénieur chargé d'études, Cabinet Merlin

Cabinet de maîtrise d'œuvre chargé du suivi des travaux de rénovation du réseau de chaleur, nous faisons le lien entre le gestionnaire Hauts de Garonne Energies et la maîtrise d'ouvrage présente sur le terrain.

Sur la voie publique, les ouvriers sont exposés au quotidien aux comportements à risque de certains conducteurs et de piétons : franchissement des voies de tramway par des camionnettes, piétons ne respectant pas les déviations indiquées, vitesse de voiture trop importante, klaxons à répétition, accélérations soudaines, installations de chantier déplacées ou renversées pendant la nuit, pour ne citer que quelques exemples.

Le passage de la ville à 30 km/h pourra certainement aider sur de longues lignes droites à réguler certains comportements. Mais pas tous ! Tous les jours, nous voyons des infractions commises sur des intersections, des ronds-points, des virages, des endroits où la vitesse est déjà abaissée à 30 km/h, voire moins...

En Mairie, je travaille en étroite collaboration avec Tewfik Khaldi, responsable Domaine public – mobilité. Ensemble, nous nous efforçons de créer des plans de circulation cohérents, qui tiennent compte de la nécessité de préserver un accès aux secours, de maintenir la circulation des transports en commun, sans qu'ils ne soient trop contraignants pour les usagers. La ville publie les arrêtés municipaux et informe la population. Malgré cela, de trop nombreux usagers ne respectent pas ces consignes de sécurité, mettant en danger leur personne, et les ouvriers présents sur ou au bord des routes !

Marie-Christine Mouychard

Cheffe de Police Municipale

Depuis 2004, le service anime tous les ans, en mars – avril, « l'attestation première éducation à la route » pour les classes de CM2, soit environ pour 550 élèves.

5 policiers municipaux et 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), sont formés à cette action. Sous le couvert d'un partenariat Préfecture de Gironde/Education Nationale/Ville de Cenon, la formation est dispensée sur le parking du parc Palmer où une piste de sécurité routière a été tracée. Huit vélos (+ cinq inscrits au prochain budget municipal) permettent aux enfants de revoir la signalisation routière.

Le jour du passage sur piste, les élèves accèdent à **trois ateliers successifs - piéton, cycliste, passager-**, où ils sont tour à tour acteurs et observateurs. Notre approche est très participative : nous les invitons à répondre aux questions par leur propre expérience et les incitons à apprendre certaines obligations :

- port d'un casque obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans,
- port d'un gilet rétro réfléchissant pour se rendre visible pour tout déplacement,
- mettre la ceinture de sécurité dès lors que l'on entre dans un véhicule, etc.

La fin de séance est clôturée par la remise d'une attestation de participation à la formation sur piste de sécurité routière. Le CM2 est un niveau charnière, puisque dans quelques mois, de nombreux parents laisseront leur enfant se rendre au collège de façon autonome.

Cette action se prolonge naturellement avec les compétences et les missions de la Police Municipale : présence aux abords des établissements scolaires toute l'année, respect des règles de sécurité qu'elle sanctionne à l'égard des usagers indisciplinés.

Wilfrid De Sa

animateur à la Maison itinérante du vélo et des mobilités Rive Droite

La Maison Itinérante du Vélo Rive Droite lancée en 2018 par l'association Vélo-Cité, se déplace à Bassens, Cenon, Lormont et Floirac. Les gens viennent avec leur vélo ou prennent rendez-vous, nous établissons un diagnostic, leur apprenons à réparer et avoir les bons gestes.

Avec Nolwenn Guillaume-Legall, technicienne cycle, nous recevons du public, le jeudi à notre local. Sur rendez-vous, nous proposons des créneaux sur des formations spécifiques, de la réparation participative et le marquage d'identification Bicycode (protection contre le vol). Nos permanences du vendredi servent de point relais aux vélos réservés auprès de la Métropole (Tél. 09 74 76 30 33).

Depuis la rentrée, nous avons ouvert **une boutique physique et en ligne de seconde main** : pièces d'occasion et vélos que nous réparons.

Sacha Viel, responsable du programme Vélo-Cité Pro, tient au local, une permanence mensuelle pour répondre aux problématiques des employeurs, collectivités et salariés afin de les accompagner dans la promotion des déplacements domicile - travail grâce à des actions pro-vélo : ateliers participatifs, actions de sensibilisation, formations sur mesure, label employeur pro-vélo... sacha.viel@velo-cite.org - 06 61 66 93 88

Être à Cenon, nous permet également de renforcer les liens avec les associations : de l'action « Mon Concert à Vélo » découle la pose de 40 arceaux et 10 emplacements vélo-cargo par Bordeaux-Métropole devant le Rocher de Palmer.

Les ateliers itinérants se poursuivent toute l'année : la deuxième semaine du mois à Cenon, mercredi, vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h30-12h30. Le jeudi à notre local au 3 av. du président Vincent Auriol sur rdv au : 07 66 31 53 09.

Stéphane Gilson

conseiller prévention à la Mairie de Cenon

Habitant une petite commune proche de Périgueux, je me rends au travail en train. Avoir des transports qui arrivent au pied de la mairie et des horaires de train correspondants à ceux de la collectivité, ont été des éléments déterminants dans ma décision de postuler. Si j'avais dû venir en voiture, jamais je ne l'aurais envisagé.

Si le temps passé en transport est quasi identique, la fatigue et le stress ne sont pas les mêmes : 1h10 en train ne demande pas la même attention, je peux faire d'autres activités sans me soucier du trajet et des embouteillages ! Il y a également un aspect économique important à prendre en compte : le prix du carburant, le coût d'entretien du véhicule, le péage. Grâce à la participation employeur et la part de la Région sur l'abonnement, le coût mensuel me revient à deux cent euros.

L'impact environnemental et le bilan carbone ne sont pas négligeables. Avec mon épouse, nous nous sommes débarrassés d'une voiture. Nous vivons dans une zone très rurale, où le véhicule pour se déplacer est très important. Mais avec de l'organisation, on y arrive. Je n'étais pas un militant forcené, mais les usages raisonnés renforcent la prise de conscience et les convictions. Tri, compostage, gestion de l'eau et de l'énergie : si chacun apporte sa petite pierre à l'édifice, ça ne peut qu'être bénéfique pour tout le monde. La responsabilité collective passe avant tout par l'engagement individuel.



- emploi / économie -

Les auxiliaires de vie sont indispensables pour le maintien à domicile des plus fragiles.

Devenir auxiliaire de vie Pourquoi pas vous ?

70 auxiliaires de vie, temps partiels et temps complets, accompagnent 300 bénéficiaires vivant dans les résidences autonomes Gambetta, Pelletan ou à leur domicile. Le Service Aide et Accompagnement à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale recrute tout au long de l'année.

Indispensables dans le quotidien des personnes fragiles pour garantir leur maintien de vie à domicile et leur lien social avec l'extérieur, les auxiliaires de vie exercent de nombreuses missions au quotidien :

- Aider à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie : entretien du logement, du linge, nettoyage du matériel, etc.
- Accompagner et aider les bénéficiaires dans la vie quotidienne: soutenir la personne dans la fonction d'alimentation, courses, etc.
- Aider à la mobilisation et aux déplacements, apporter un soutien à la toilette, aider à l'habillage et au déshabillage
- Aider au maintien de la vie sociale et relationnelle: assurer une présence chaleureuse et stimulante, assurer un accompagnement à l'extérieur, aider la personne dans les démarches administratives
- Participer à la prévention de la maltraitance des personnes vulnérables, repérer les signes de maltraitance
- Assurer une remontée d'informations auprès du, de la responsable de secteur, rendre compte de son intervention, articuler son intervention avec les autres intervenants.



Huguette Lenoir,
Adjointe déléguée à
la solidarité, seniors,
politique de la ville

« L'auxiliaire de vie doit savoir faire preuve d'empathie, de patience et être en bonne condition physique. Profession qui peut être forte en stress, elle est cependant extrêmement gratifiante et indispensable au sein de notre société

Avantages et perspectives d'évolution de carrière

« Le secteur de l'aide à domicile connaît des difficultés de recrutement, dues entre autres à son caractère accidentogène, la fatigue et le stress qu'il peut occasionner », reconnaît Pierre Leveau, chef du service Aide et accompagnement à domicile (S.A.A.D.). « Aussi, nous lançons une vaste campagne de communication à travers : une campagne d'affichage dans les commerces de proximité, les lieux publics, les professionnels de santé, une présence au Forum de l'emploi, une action envers les jeunes en collaboration avec Malakoff Humanis.

C'est le profil du candidat-e, sa motivation, qui font la différence : nous recrutons aussi bien des personnes expérimentées (DEAES, Assistant de vie aux familles, Assistant de vie dépendance, Aide soignante ou étudiante infirmière, etc.) que des débutants ayant l'envie de s'investir dans le secteur de l'aide à la personne, avec à la clé une perspective d'évolution. »

Parmi les arguments à mettre en valeur :

- la nouvelle valorisation des salaires (prime Ségur : + 183€ net par mois),
- un début de carrière au minima à 1760€ net,
- une indemnité de travail dimanche et jour férié d'environ de 37€ net,
- des interventions sectorisées sur un périmètre défini,
- un plan de formations pour accompagner la professionnalisation
- 6 semaines de congés payés et des récupérations d'heures
- la possibilité d'adaptation des horaires de travail selon les contraintes personnelles
- des offres de loisirs sur ses temps libres : accès à une salle de sport, séances de yoga, de réflexologie plantaire, séances de conseil en image de soi, etc

► Cette profession vous tente ?
Vous pouvez candidater directement sur [le site de la ville](#) :
Et Messieurs : à vos CV, l'invitation n'est pas réservée aux candidatures féminines !

L'artisanat recrute

Avec plus de 911 établissements, l'artisanat joue un rôle prépondérant dans le développement économique local.



Malletier Eptée: l'un des 911 artisans présents à Cenon

Parce que nombre de sociétés ont exprimé un besoin lié au développement de leur activité et/ou en matière de recrutement, la Ville de Cenon et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine Gironde ont signé une convention visant à faciliter leurs recherches. Elle comprend :

- un questionnaire en ligne sur [cenon.fr](#) pour y déclarer son besoin en main d'œuvre,
- le développement de l'apprentissage et l'insertion des demandeurs d'emploi dans le secteur de l'artisanat,
- l'analyse des données économiques et leur transmission à la Ville afin de développer des actions complémentaires en lien avec les autres partenaires économiques (acteurs de l'emploi, Club des Entreprises, Cité de l'Emploi, etc.).

L'appart numérique ouvre prochainement

Bordeaux École Numérique et Konexio ont remporté l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le GPV et Cenon pour concevoir et mettre en œuvre un programme de formations numériques professionnalisantes sur la Rive Droite.

Afin d'accompagner la transition numérique des entreprises et la montée en compétences des habitants, le GPV Rive Droite et la Ville de Cenon ont souhaité développer un espace-ressources numérique à destination des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi du territoire.

Situé en rez-de-chaussée du 5 rue Mallarmé (sous l'antenne cennonnaise du CIDFF), ce lieu pourra accueillir des espaces de formation modulables, des postes de travail, des espaces de vie communs, un espace d'accueil et des locaux de stockage sécurisés. Après travaux, l'ouverture du lieu et le début des activités sont prévus pour le dernier trimestre 2023.

Nouvelles activités Accompagnement à la création

Yoga Rive Droite : cours de yoga, pilâtes et éveils musicaux

Espace convivial et familial dédié au Yoga et pratiques douces, Yoga Rive Droite regroupe des professeurs de yoga mais aussi des thérapeutes. Fabienne, diplômée de l'Institut Eva RuchPaul, propose des cours d'Hatha Yoga selon la méthode Eva Ruchpaul. Véronique enseigne le yin yoga et accompagne les mamans en yoga prénatal. Sophie est diplômée de l'EFAY et donne des cours collectifs en Ashtanga et hatha ainsi que des cours individuels. Elisa, professeure de violon, enseigne l'éveil musical des tout-petits le mercredi matin.

Yoga Rive Droite, 52 Cours Gambetta
07 69 01 90 51 - [yogarivedroite.business.site](#)

Permanences CitésLab

Cheffe de projet CitésLab du GPV, Florence Neau accueille, écoute, oriente les habitants souhaitant créer ou développer une activité ou une entreprise. Permanences les jeudis après-midis au GPV Rive Droite, bâtiment B0, résidence Beausite. Nouveau : inscrivez-vous aux ateliers thématiques :
• Mercredi 26/10 et Jeudi 1er/12: *Créer et gérer son auto-entreprise*
• Vendredi 28/10: *Bien référencer son site internet*
• Mercredi 23/11: *Speed-meeting entrepreneuses**
• Vendredi 9/12: *Statuts juridiques*

Sur rendez-vous :
06 33 48 16 07 | florence.neau@surlarivedroite.fr

Les formations du forum

Le Forum du Rocher propose des formations (gratuites ou payantes de 2 jours, 2 mois, 9 mois), à destination des personnes en recherche d'emploi, habitants des quartiers prioritaires, porteurs de projets en création d'activité, entrepreneurs culturels et créatifs, artistes, étudiants... qui cherchent à créer leur activité et/ou à renforcer leurs compétences. Plusieurs possibilités selon son statut et activité.

lerocherdepalmer.fr/forum/formations

- culture(s) -



Lena Bonnet en intervention à l'école René Cassagne.

L'école municipale de musique éveille l'ouïe

Nul besoin d'être éduqué pour qu'une symphonie de Mozart provoque des émotions sur son auditoire. Encore faut-il y avoir accès ! C'est ce à quoi s'emploie l'école municipale de musique, en se rendant dans des classes de CP.

Pour la seconde année, des professeurs de l'école municipale de musique (EMM) se rendent dans des classes de CP afin d'y proposer **une heure d'éveil musical hebdomadaire**. Grâce aux financements de la Cité Educative (lire p6), les écoles Jean Jaurès (1 classe) et René Cassagne (1 classe) bénéficient de ce dispositif, reconduit dans un même temps à Jules Michelet (2 classes).

Une collaboration constructive

« Nous avons choisi ces écoles, car nous avons remarqué qu'aucun élève de l'EMM ne résidait dans les quartiers Marègue et Palmer », explique son directeur Gaëtan Martin. « Les professeurs font donc le déplacement, et offrent un éveil musical aussi qualitatif, avec la même attention pédagogique, que celui délivré à l'EMM. »

Les séances se déroulent durant le temps scolaire et sont co-construites avec les enseignants des écoles élémentaires. On ne se donne pas d'objectif pédagogique précis, pour ne pas s'enfermer, ce qui fait que l'an dernier, les deux CP de Michelet ont pris des directions différentes. Ca rejoint la pédagogie générale de l'EMM : s'adapter le plus possible à l'élève, suivre un chemin qui n'est pas donné que par le prof ! »

Le plein de musiques à Michelet

Enseignante à Michelet, Mathilde Touron re-signe sans aucune réserve pour une seconde année ! Elle raconte pourquoi : « L'an dernier, nous avons reçu Denis Cibiel (violin) et Lena Bonnet (trombone). Ils ont présenté leurs instruments, fait de la musique toutes les semaines, fait venir un luthier, ainsi que Véronique Genetay (médiatrice culturelle municipale et chanteuse lyrique). Tous les trois se sont produits devant les CP et la classe ULIS. Les enfants sont restés bouche-bée, saisis par la beauté de l'instant, alors que le lyrique est une musique très éloignée d'eux, jamais entendue par la plupart. »

« En CP, l'enseignement musical fait partie du programme scolaire. Je peux parler des instruments, faire écouter des enregistrements, mais je suis incapable d'apporter aux enfants ce que les professeurs de l'EMM ont donné. Là ils ont entendu de vrais instruments joués devant eux ! Et ça a été à chaque fois des moments particuliers, marquants. Nous nous sommes également rendus à l'EMM. Dans ce très beau bâtiment, quelques professeurs nous ont reçus, ont fait un petit concert juste pour nous, les enfants ont pu manipuler

les instruments. Encore un moment très précieux. »

« Nous étions tellement heureux de ce que nous vivions sur le plan musical et pédagogique, que nous avons cherché à en profiter davantage en y greffant d'autres opportunités. L'école s'est également inscrite au projet musique de l'Inspection de l'Education Nationale. À l'Espace Simone Signoret, les classes ont assisté à deux concerts (jazz, rock), ainsi qu'à un spectacle d'arts de rue. »

Mission accomplie et challenge à relever !

« À l'issue de cette année scolaire, nous avons quelques enfants de Michelet qui sont venus s'inscrire à l'EMM », reprend Gaëtan Martin. « Avec cette proposition, le but n'est pas d'inscrire 100% des élèves, mais d'offrir de l'éveil musical en tant que service public d'enseignement artistique. »

En cette rentrée, les CP de Cassagne et de Jaurès rejoignent les rangs, avec un objectif final : une prestation musicale réunissant les quatre classes, sur la scène du Rocher de Palmer. La classe !

Les artistes Betty Blues enchantent la ville !

Dans leurs créations, Alice Amanieu et Marie Gambaro promettent le plein de théâtre, de musique, d'humour, de réflexion, pour un monde meilleur ! Pour vous en laisser convaincre, les Betty Blues ont droit à une journée spéciale le 14 janvier, et mènent un travail de médiation au long cours avec l'école René Cassagne. Rencontre.



Les Betty Blues, Marie Gambaro et Alice Amanieu, vous embarquent dans un monde meilleur.

« Nous avons fondé notre compagnie voilà 13 ans ! Au début, nous disions que nous voulions changer le monde. L'âge venu, on se dit que si par notre travail on arrive à le rendre ne serait-ce qu'un peu meilleur, ce sera déjà bien ! » L'humoriste Marc Jolivet se qualifiait « d'utopitre ». Les Betty Blues se disent « artistes, car fondamentalement, nous nous exprimons pour raconter des choses ! Pour être en interaction avec les personnes. Pour éveiller les consciences sur des sujets de société tels que les violences faites aux femmes, la prédation économique, le désastre écologique... Mais pour ne pas plonger le public dans la dépression, nous abordons ces questions avec humour et légèreté. »

Célébrer la joie, désacraliser la culture

« L'emploi de l'humour dans notre écriture est totalement assumé. Etre heureux, c'est du boulot ! Alors on essaie d'amener les gens vers des horizons plus lumineux. Et toujours, inventer avec eux un nouvel avenir possible. » « Nous sommes très attachées aux "droits culturels". C'est aussi pour cette raison que nous utilisons l'humour et la chanson, compréhensibles immédiatement. On a trop tendance à sacraliser la culture, l'art, ce qui bloque certaines personnes. Or ces expressions appartiennent à tout le monde ! D'où notre volonté de ne pas être uniquement en représentation sur scène, mais de mener des ateliers de médiation, pour échanger, confronter les points de vue. Pour nous, une médiation réussie, c'est lorsqu'émergent des réflexions auxquelles on ne s'attendait pas. Toute cette matière nourrit notre écriture. »

Cassagne a la parole !

Cette approche se retrouve au cœur du prochain spectacle, « Hors norme », centré sur les stéréotypes de genre. « "Hors norme" s'adressera aux enfants. Pour le réfléchir, nous travaillons avec deux classes de Lormont, le centre d'animation de Bordeaux, et une classe de l'école René Cassagne où tous les quinze jours, nous allons mener des ateliers philo-art, faire venir un sociologue (Mehdi Hazgui), leur demander de construire un élément du futur décor avec notre scénographe (Hannah Daugreilh), et même d'aller se produire devant leurs autres camarades ! »

« Le 6 avril, il y aura une restitution de leurs productions à l'espace Signoret, suivi par la présentation de notre propre travail. L'idée est de leur dire : "vous avez produit cette matière, nous vous présentons notre interprétation. Discutons-en !" Ce n'est qu'une première étape dans l'écriture, le spectacle définitif sera présenté en janvier 2024. »

D'ici là, les Betty Blues vous convient le 14 janvier à une journée spéciale « La vie devant nous ». À 10h, à la ludo-médiathèque pour un atelier philo-art autour d'une chanson du spectacle. À 15h à Signoret, pour une représentation.

« "La vie devant nous" tourne autour de l'enfance. Nous y parlons des enfants, des adultes, des parents, de la difficulté d'être parent, des non parents aussi. Et imaginons d'autres futurs possibles, basés sur des relations humaines beaucoup plus apaisées et joyeuses. » Comment refuser une telle invitation ?



Présentée lors de la Quinzaine 2021, l'exposition « Des Noirs dans les Bleus » offrait un retour sur les 70 joueurs afro-antillais sélectionnés en équipe de France de 1931 à 2015.

Mobilisé•e•s pour l'égalité et la diversité

Spectacles, débats et ateliers traiteront de sujets tels que les violences faites aux femmes, l'égalité des chances, les questionnements liés à l'adolescence et à l'identité. Rendez-vous du 10 au 27 novembre dans différents lieux de la ville.

Mise en place par Bordeaux Métropole depuis 2014, la Quinzaine de l'égalité et de la diversité aborde les thématiques autour de l'inclusion, la diversité, la promotion de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Une centaine de propositions sont à retrouver sur toute la Métropole.

À Cenon, la Quinzaine se réinvente

« En sa qualité de vice-président de Bordeaux-Métropole, en charge de l'égalité, Jean-François Egron souhaite engager plus fortement encore la ville de Cenon dans cet événement », souligne Mathieu Lamy, chef du pôle proximité, démocratie locale et citoyenne. « Pour composer le programme, les associations sont invitées à déposer individuellement leur projet sur la plate-forme de Bordeaux-Métropole. L'égalité et les luttes contre les discriminations recouvrent un large spectre. Pour plus d'efficacité et fédérer de nouveaux partenaires, la ville ambitionne à l'avenir de creuser un thème par édition. » Cette année déjà, Cenon partage une action avec la ville d'Artigues-près-Bordeaux. « Collège de secteur, Jean Jaurès est le trait d'union entre les deux villes. La principale Patricia Guerra-Devigne a répondu favorablement à notre invitation et a souhaité que tous les 3ème assistent au spectacle *Martyr* du collectif Là-Bas si j'y vais et suivent des ateliers de médiation. »

La Quinzaine en ville

Martyr illustre le dialogue impossible entre une jeunesse en quête de sens, d'avenir, et des institutions d'un autre temps, assises sur leurs certitudes. Spectacle tout public, et particulièrement destiné au public adolescent, il déploie avec sensibilité et humour, des thèmes chers à l'adolescence : le corps qui change, la naissance du désir, le besoin de spiritualité. Séance publique, le 15 novembre à 14h30, à Signoret.

Avec *Une femme peut en cacher une autre*, Marie Clerquin aborde en textes et en chansons le harcèlement conjugal. La représentation est judicieusement programmée le 25 novembre, date de la « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », à Signoret, à 19h30 et elle clôturera une semaine d'animations avec nos partenaires sur les violences intrafamiliales et conjugales.

Cette année, le Centre d'Information Des Femmes et des Familles a ouvert une antenne à Cenon. Rappelons que l'association est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement sur les droits pour tout public et en particulier les femmes. Pour la Quinzaine, le CIDFF propose une exposition autour d'un livre-objet: le dictionnaire non amoureux. Il a permis aux victimes de s'exprimer, de mettre des mots sur leur vécu dans la relation violente, mais aussi de témoigner de leur chemin pour sortir de la relation violente et le travail de reconstruction qu'elles mènent.

Le groupe de l'atelier d'apprentissage de la langue française du centre Social et Culturel La Colline va pratiquer l'égalité au travers du prisme artistique. Exposition de restitution, le 17 novembre à 16h.

Alifs déploie sa programmation « Bons baisers d'Haïti » dans différents lieux de la Métropole. Il propose à Cenon la sieste musicale « Talents haïtiens » au Rocher de Palmer le 15 novembre, à 15h et une lecture théâtralisée avec les jeunes du lycée La Morlette à la ludo-médiathèque le 16 novembre à 15h.

Et pour ne rien rater de cette édition, retrouvez des podcast, des reportages, la mise en avant de personnalités sur l'antenne de O2 Radio, avec ses « Ondes de la liberté ».



Hurizet Günder, Adjointe au Maire, Citoyenneté, Démocratie locale, Gestion Urbaine de Proximité, Prévention, Egalité Femme-Homme, Lutte contre les discriminations

« La lutte contre les discriminations est un combat pour l'égalité et contre les préjugés. Nous avons à Cenon une réelle volonté de construire avec les partenaires du territoire un programme riche de rencontres et d'échanges qui valorise cet engagement. »

- ... au Rocher de Palmer -

Toutes latitudes, les jumelages en fête du 2 au 6 novembre !



Quatre villes sont jumelées à Cenon : Laredo en Espagne, Paredes de Coura au Portugal, Meknès au Maroc et Hartford aux Etats-Unis. Quatre autres font l'objet d'échanges et de collaborations dans des domaines variés : Inegöl et Yalvaç en Turquie, Arcos de Valdevez au Portugal et Ouakam au Sénégal. Le festival interculturel Toutes latitudes célèbre ces liens d'amitié et offre un voyage par correspondance, une ouverture sur de nouveaux horizons...

Trois questions à Laila Merjoui, adjointe à la culture et aux relations internationales, présidente de l'EPLC Rocher de Palmer

Comment est né le festival ?

Lors de ma nomination comme adjointe au Maire, on m'a confié pour délégation le jumelage. La ville était déjà jumelée à Laredo depuis 1988 et à Paredes de Coura depuis 2008. J'ai accompagné ceux de Meknès et de Hartford en 2016. En 2015 j'ai impulsé le festival Toutes Latitudes, avec l'idée de réunir nos villes jumelles sur un temps partagé, pour y faire découvrir nos cultures, et faire naître une amitié, un réseau commun, profitable à chaque ville.

Quel bilan tirez-vous des premières éditions ?

Nos villes jumelles ont appris à se connaître. Maintenant lors des grands événements qu'elles organisent, elles s'invitent mutuellement. Les collaborations ont permis à des collectivités de s'investir dans des domaines jusque là inexplorés et de se soutenir. Un véritable réseau s'est créé. Le but de ce festival n'était pas que culturel mais aussi gastronomique, artisanal, économique et humanitaire. La plus belle des réussites est de pouvoir offrir de nouveaux horizons culturels au public, aux élus et aux fonctionnaires.

Quelle sera l'ambition de l'édition 2022 ? Et quels seront les temps forts ?

Après les restrictions sanitaires et la difficulté de nous réunir, la plus grande satisfaction est de nous retrouver. Pour cette édition, toutes nos villes jumelles ont répondu présente. Ça prouve l'importance du festival pour nos amies. Parmi les temps forts je peux citer : la levée de drapeaux, ainsi que la signature du pacte d'amitié avec Ouakam. Mais le festival intègre également une dimension technique et d'expertise. Deux tables rondes sont réservées aux élus et aux fonctionnaires, afin d'échanger sur leurs pratiques durant la gestion de la crise sanitaire et la lutte contre les discriminations de genre.

Le programme (gratuit sauf concerts)

Mercredi 2

- Sieste musicale panafricaine, 15h, Rocher de Palmer
- Atelier artistique *L'arbre merveilleux*, 16h, Ludo-Médiathèque. Par Baïka Magazine. Inspiré de la tradition turque, les enfants créent leur arbre merveilleux avec des feuilles d'argent, d'or, fils multicolores...
- Spectacle Fantaisie Tzigane, 20h, Espace Simone Signoret : Urma et Ursula deux créatures tziganes dansent et chantent par les nuits de lune. Mais une catastrophe se prépare... Dès 7 ans | 10€, 5€

Jeudi 3

- Accueil musical, 17h40, parvis du Rocher de Palmer
- Levée des drapeaux, 18h, parvis du Rocher
- Concert de Kahil El'Zabar, 20h30, Rocher de Palmer, 20€, 17€, 10€

Vendredi 4

- Atelier créatif *Maisons du monde*, 10h, Ludo-Médiathèque. À la découverte des maisons du Sénégal, du Maroc et du Portugal.
- Concert pour célébrer le Maroc et hommage à Hamid Benouna, 20h30, Rocher de Palmer
- Spectacle de Maria Dolores, 20h30, Espace Simone Signoret, 15€, 12€, 5€ carte jeune. Humour musical. La biche madrilène icône du kitsch latin, raconte avec drôlerie SA véritable histoire du tango.

Samedi 5

- Concert 3MA: Ballaké Sissoko, Driss El Maloumi, Rajery, 20h30, Rocher de Palmer, 20€, 17€

Dimanche 6

- Signature de conventions de coopération décentralisées avec Ouakam, 13h30, Rocher de Palmer
- Concert de l'Ecole de Musique (fin de stage de cordes), 15h, Eglise Saint-Romain
- Concert de Johnny Makam (Turquie), 17h, Rocher de Palmer



Pour les 500 licenciés, les entraînements ont repris le 27 août dernier

Complexe sportif du Loret : Le football est d'attaque

Comme la piscine, le stade de foot de Cenon se trouvait jusqu'à l'année dernière sur la plaine de la Blancherie, terrain acheté en 1965 par la ville à la commune d'Artigues-près-Bordeaux. Les équipements devenant vétustes, la ville a décidé de les relocaliser au parc du Loret. Le centre footballistique a été inauguré le vendredi 23 septembre dernier. L'histoire retiendra que le premier match officiel au complexe du Loret fut une rencontre de coupe de France qui se solda par une victoire de l'équipe locale.

Commencé en 2021, le chantier du complexe footballistique du Loret est livré. Le site dispose désormais de deux terrains en « synthétique » et un demi-terrain engazonné. Ce choix résulte de considérations économiques et pratiques. Utilisable toute l'année, le terrain synthétique nécessite moins d'entretien que le gazon naturel, indépendamment des conditions météorologiques. **Le gazon retenu pour ce terrain a un remplissage 100 % liège.** Une matière de plus en plus utilisée pour les terrains synthétiques au détriment du caoutchouc, souvent jugé traumatisant pour les articulations.

Le terrain d'honneur et le terrain d'entraînement sont séparés par une tribune d'une capacité de 150 personnes. Le président de l'US Cenon football Christophe Raymond, se dit « satisfait » de ces nouvelles installations. En dehors des tribunes et des vestiaires, le bâtiment central appelé « le pôle sportif » abrite un club house de 130m² prolongé d'une large terrasse panoramique de 50m², un foyer-buvette doté de larges espaces de déambulation et d'une salle de musculation. Les installations pourront recevoir jusqu'à 400 personnes.

« C'est une grande chance pour l'US Cenon Football d'être soutenue par la Ville. Nous sommes très heureux de rentrer dans ce complexe flambant neuf. Nous sommes ravis de l'aboutissement de cette concertation qui nous permet d'aller de l'avant » poursuit Christophe Raymond.

Coût du projet : 6 millions d'euros. Un projet entièrement financé par la vente du terrain de la Blancherie à Bordeaux Métropole pour 10 millions d'euros

Formateurs de talents

Quel est le point commun entre les frères Bruno et Frédéric Da Rocha (respectivement champion de France 1999 et 2001), Cédric Yambéré (champion de Chypre 2017) et Floyd Ayité (actuel joueur de Valenciennes)? Originaires de la rive droite, ils ont tous tapé pour la première fois dans la balle ronde à Cenon. Le football est régulièrement vu par le prisme des structures professionnelles alors que l'immense majorité des licenciés appartient à des clubs qui, malgré des moyens très souvent limités, réalisent un gros travail au quotidien de formation.

Le foot pour s'ouvrir aux autres

Si le rôle premier du club est de former les jeunes à la pratique du football, il s'impose aussi comme un vecteur éducatif. « Je suis convaincu que **le sport est le troisième lieu d'éducation après la famille et l'école.** C'est un apprentissage de la vie » affirme Christophe Raymond, président de l'US Cenon football avant d'ajouter « le collectif, le partage, la solidarité, le respect : on explique aux jeunes que ces valeurs sont le reflet de notre société, que c'est important de les intégrer et de les respecter. Cela se concrétise de différentes manières. Premièrement sur le terrain avec le respect des règles, de l'adversaire, de ses coéquipiers ou encore de l'arbitre. Mais aussi à travers des temps extérieurs aux entraînements : « on transmet beaucoup de valeurs et de principes ».

Deux montées en trois ans

La réussite de cette section sportive est exceptionnelle. Le club évoluait en 1^{ère} division district il y a trois saisons avant de connaître deux promotions successives. L'US Cenon football évolue cette saison en régional 2. « En sénior l'objectif était la montée. Nous avons enchaîné une série historique de **16 victoires et trois matchs nuls avec 74 buts inscrits.** Du jamais vu dans l'histoire du club », décrit Christophe Raymond.

Pour les 500 licenciés, c'est une saison des plus réussies : l'équipe sénior B a obtenu une montée au plus haut niveau départemental et toutes les équipes jeunes vont évoluer au niveau régional. Dirigeants et coachs se sont projetés rapidement sur la saison prochaine en régionale 2, où le niveau sera plus élevé. Avec une reprise de l'entraînement avancée au 26 juillet et un recrutement sage et ciblé, l'objectif annoncé est de bien figurer, avec un projet de jeu ambitieux, et de se maintenir sans se faire peur. Les hommes de Sidi Makhoukhi, l'entraîneur, ont démarré la saison dans un complexe footballistique qui donne envie à tous les passionnés.

Le siège du District de la Gironde de football pour voisin

Le centre footballistique du Loret, c'est aussi l'arrivée du District de la Gironde de football. Aujourd'hui situé à Bruges, le siège social gagnera l'entrée du parc au printemps 2023.

« Le siège actuel ne répond plus aux usages ni aux attentes d'un football départemental en constante mutation. Ce projet s'inscrit dans une lignée de modernité et d'accessibilité », confie Alexandre Gougnard, président du District de la Gironde de football. Le choix d'installer le nouveau siège à Cenon n'est pas un hasard. L'équipe municipale souhaite faire de la réhabilitation du parc du Loret un haut lieu du loisir et du sport sur la rive droite. « Un projet dans lequel le président du District de la Gironde de football et son équipe se sont « pleinement retrouvés ».

« La rocade bordelaise est à côté. La gare de Cenon à portée de main. Le Loret est desservi par les transports en commun. Tout le monde pourra s'y rendre sans difficulté. Ce qui est une très bonne chose car ce n'était pas le cas à Bruges », poursuit Alexandre Gougnard.

Un complexe ultra moderne

Grands espaces ouverts pour les formations, salles de réunions lumineuses, bureaux modulables, espaces d'entreposage, lieu d'accueil chaleureux et ouvert sur les extérieurs : tout a été fait pour que les collaborateurs du District de la Gironde puissent profiter de cet équipement.

« C'est un projet magnifique que j'ai la chance de piloter avec les élus de la ville de Cenon et les dirigeants de l'US Cenon football. Nous aurons la chance de jouer d'un outil de travail performant à l'attention de tous sans impacter les coûts financiers pour nos clubs (250 clubs). Il s'agit d'édifier la maison du football girondin où les portes seront ouvertes constamment », conclut Alexandre Gougnard.



Patrice Buquet,
Adjoint aux sports

« Pour une meilleure performance énergétique, le complexe footballistique est relié au réseau de chaleur urbain des Hauts de Garonne. Grâce à l'incinération des déchets, le coût pour la collectivité est environ 40 % inférieur à une alimentation en gaz. La piscine sera elle aussi chauffée de la sorte.



Temps inaugural avec coupure du ruban



Remise du maillot des Girondins à Christophe Raymond, président de l'US Cenon football par Paul Baysse

- ...sports & assos -

Championne !

Licenciée à la section course d'orientation, à seulement douze ans, Violette Rannou Serine a remporté le titre de Championne de France, le 28 août dernier à Risoul (en PACA).

Vous recherchez une activité ?

Il est toujours temps de vous inscrire à un club sportif ou une association de loisirs. Les guides des sports et des associations sont consultables et téléchargeables sur cenon.fr

Karaté

La section compte cette année encore deux nouvelles ceintures noires : Linares Santiago et Leal do Espirito Gabriel ! Comme eux, n'hésitez pas à venir pratiquer karaté self défense, karaté contact, karaté traditionnel enfants et adultes, auprès de son équipe d'instructeurs sous la tutelle du professeur Jean Claude Lescahier, ceinture noire 6^e Dan diplômé d'état.
06 33 01 37 76 – Alain Vassal



Athlétisme : À fond avec Lotfi Turki !



Champion d'Afrique du 3000 mètres steeple, Lotfi Turki réside aujourd'hui à Cenon et dispense de précieux conseils lors des entraînements de la course de fond et du demi-fond qu'il anime deux fois par semaine à l'US Cenon

Né en Tunisie dans une famille de sportifs où son frère l'a initié à l'athlétisme, il se révèle très doué et décide de rejoindre très jeune la capitale et l'équipe professionnelle de l'association sportive militaire de Tunis. « C'est le Graal pour tous les jeunes athlètes tunisiens », confie Lotfi Turki. Sa carrière va alors décoller. À Alger, il remporte la médaille d'or du 3 000 mètres steeple lors des championnats d'Afrique 2000, avec un chrono de 8 min 33 s 29. Il participe cette même année aux Jeux olympiques de Sydney mais ne parvient pas à franchir le cap des séries.

Des courses à l'international et un record personnel

2003 va marquer un tournant dans la carrière de Lotfi Turki, qui bat son record personnel sur son épreuve fétiche et remporte le grand prix d'Heusden-Zolder (Belgique) en 8min 18 s 79. « J'ai eu l'opportunité de rejoindre la Mairie de Cenon, puis les services de la Métropole. J'avais mis de côté l'athlétisme jusqu'à la proposition de l'US Cenon », résume Lotfi Turki. Parions que son expérience va attirer de nouveaux licenciés. « Je me réjouis de retrouver les abords des pistes et de pouvoir goûter à nouveau à la compétition ».

Retour de la course de fond et du demi-fond à Cenon

L'US Cenon Athlétisme a décidé de remettre au programme la course de fond et de demi-fond. « J'ai eu l'opportunité de rejoindre la Mairie de Cenon, puis les services de la Métropole. J'avais mis de côté l'athlétisme jusqu'à la proposition de l'US Cenon », résume Lotfi Turki. Parions que son expérience va attirer de nouveaux licenciés. « Je me réjouis de retrouver les abords des pistes et de pouvoir goûter à nouveau à la compétition ».

[+ de reportage sur \[cenon.fr/blog\]\(http://cenon.fr/blog\)](#)

Basket : Une saison exceptionnelle

Les locataires du gymnase de la Marègue ont connu une année couronnée de succès avec de nombreuses équipes qui se sont distinguées dans leur catégorie. L'équipe première masculine, figure de proue de la section, termine leader et invaincue de la phase régulière et valide sa montée en RM2 (régional). Parce qu'une équipe première est bien meilleure avec une réserve de qualité, l'équipe 2 masculine a eu la bonne idée de monter également de niveau en signant une saison magistrale. L'équipe évoluera la saison prochaine en DM1 (départemental). La section a de beaux jours devant elle car les jeunes se sont eux aussi illustrés. Les U13 masculins sont sacrés champions de Gironde, et les U17 masculins ont remporté le tournoi international de Pessac. Cette nouvelle saison sera pleine de suspens pour nos basketteuses puisque les séniors filles tenteront à leur tour d'accéder au niveau régional.

- ville nature -

Parc des coteaux : Espace Naturel Sensible sous surveillance

Il y a près de vingt ans (premières études d'aménagement en 2003), naissait le parc des Coteaux, continuité paysagère des espaces verts des quatre villes du GPV*. Le parc à présent bien identifié et fréquenté, un nouveau chapitre éducatif s'ouvre, pour protéger la biodiversité nichée dans ses 500 hectares accessibles 24h/24 et 7j/7.



Référencement des papillons par les jardiniers municipaux

L'atout séduction du parc des Coteaux est sans conteste son aspect naturel. Mais conserver un caractère sauvage, c'est du travail ! La responsabilité en incombe à Natalia Géhin, recrutée fin 2021 en qualité de cheffe de projet parc des Coteaux. L'une de ses premières missions a été d'y inclure La Plaine du Faisan (Carbon-Blanc), séparée du parc Beauval (Bassens) par un simple sentier... Une convention a été passée entre le GPV et la Ville de Carbon-Blanc pour qu'elle rejoigne le parc LAB (pour laboratoire du parc des coteaux).

Lieu d'échanges et de partages d'expérimentations réunissant élus, techniciens, chercheurs, cabinets conseils, le parc LAB nourrit et coordonne le plan de gestion écologique intercommunal. On lui doit entre autres des études faunistiques et floristiques régulières, la montée en compétence des jardiniers municipaux (formation de maître jardinier), l'éco pâturage itinérant, la fenaison (coupe des foins), le suivi des papillons, etc.

La saison des foins

Le GPV a investi dans du matériel agricole (faucheuse, andaineuse, botteleuse). En juillet, pour la deuxième année, les villes ont fauché leurs prairies, technique préférable au broyage, pour épargner

sauterelles, papillons, araignées, voire petits mammifères. L'herbe est aussitôt ramassée pour éviter sa décomposition, cet enrichissement n'étant profitable qu'aux espèces à croissance rapide, au détriment d'une plus grande diversité de fleurs. **Nourricière, cette récolte est donnée aux brebis**, aux animaux de la Ferme des Iris et aux chevaux de La Burthe. Une seconde fenaison, pauvre en nutriments, peut s'effectuer en septembre. Elle est destinée au paillage de massifs ou aux litières.

La saison des papillons

L'Azuré du Serpolet, papillon protégé à l'échelle nationale, est emblématique des milieux calcaires. Nous devrions le voir virevolter un peu partout. Or les études n'en ont recensés qu'au parc du Castel (Floirac). Afin d'élucider cette énigme, le GPV a sollicité le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, le bureau d'étude Cistude Nature et l'association Fourmidables pour inventorier sa plante-hôte, l'origan, et sa fourmi hôte. Mais au-delà de l'Azuré du Serpolet, c'est l'ensemble des lépidoptères (ordre des papillons du jour) qui est surveillé, du fait de la chute des populations (- 30% en 25 ans en Europe) et de leur rôle **essentiel dans l'équilibre des écosystèmes**. Les jardiniers

participent au protocole d'observation PROPAGE, coordonné par le Museum National d'Histoire Naturelle. 17 espèces ont été identifiées cet été.

La saison des prises de conscience

Plus de 115 hectares sont classés par le Département en Espace Naturel Sensible, en raison de la richesse des milieux et des espèces présentes, et de leur vulnérabilité. Parmi les activités humaines les plus préjudiciables : les pratiques hors-piste du trail et du vélo-cross, qui dérangent la faune, et peuvent par endroits, accentuer l'érosion du coteau. Mais plutôt que réprimer, le GPV préfère informer. Dans les prochains mois, une série de documents va paraître, - nouvelle carte du parc des Coteaux, jeu pour les enfants, charte pour les associations organisatrices de manifestations culturelles ou sportives-, pour mieux comprendre la biodiversité, et comment chacun peut contribuer à sa protection.

*Grand Projet des Villes Rive Droite : groupement d'intérêt public qui soutient le développement urbain, économique, social et culturel des communes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac.

[+ de reportage sur \[cenon.fr/blog\]\(http://cenon.fr/blog\)](#)



Lors de « Fêtons Cenon et ses assos », Anne-Cécile Godard, chargée de démocratie locale et participative, informait le public sur le dispositif « Budget participatif ».

Budget participatif : on vous laisse carte blanche

Vous avez des idées pour l'amélioration du cadre de vie à Cenon ? Faites vos propositions : elles seront soumises au vote des Cenonnais-es et leur mise en œuvre sera financée par la ville grâce au « Budget participatif ».

Né en 1989 à Porto Alegre au Brésil, le « Budget participatif » est un dispositif de démocratie participative qui permet aux collectivités territoriales de financer la réalisation de projets émanant des habitant-e-s. « En permettant aux Cenonnais-es à la fois de proposer et de voter en faveur d'initiatives citoyennes, la Ville replace ses habitants au cœur des préoccupations municipales », témoigne Hurizet Günder, Adjointe au Maire, déléguée à la démocratie locale.

Comment ça marche ?

Lors du vote du budget de la ville au printemps 2022, l'équipe municipale a réservé 100 000 euros pour financer la réalisation de projets soumis et validés par les habitant-e-s. « Jusqu'au 31 décembre, nous récoltons les idées des Cenonnais-es. Un comité sera ensuite chargé de vérifier la recevabilité de chaque proposition avant qu'elles ne soient soumises au vote des habitant-e-s. Seront mis en œuvre les projets lauréats jusqu'à consommation de l'enveloppe globale des 100 000 euros », précise Mathieu Lamy, responsable du Pôle proximité et démocratie locale.

Les projets doivent avant tout participer à l'amélioration du cadre de vie et rentrer dans les champs de compétences de la Mairie. Ainsi des critères de recevabilité sont précisés dans une charte indiquant notamment la poursuite d'un intérêt général, le respect des valeurs républicaines et laïques, leur participation au lien social et intergénérationnel ou encore un coût maximal de 25 000 euros.

Les Cenonnais-es au cœur du Budget participatif

Tout-e-s les Cenonnais-es âgé-e-s de plus de 11 ans peuvent déposer un projet, ainsi que toute personne travaillant à Cenon. « Les idées ne manquent pas, mais le montage de projet peut être un frein pour certains habitants. C'est pourquoi nous assurons un rôle d'accompagnement : aide à la rédaction de la fiche projet, estimatif financier, etc. Les fiches projets sont disponibles dans les lieux publics* et nous avons également développé un site participatif pour permettre un dépôt en ligne », témoigne Anne-Cécile Godard, chargée de démocratie locale et participative. « Nous appellerons ensuite, sur la période avril-mai 2023, tous les Cenonnais-es à voter en faveur de leurs 3 projets préférés via notre site participatif », poursuit-elle. « La mise en œuvre des idées retenues se fera également en lien étroit avec les porteurs de projet », conclut Hurizet Günder, actant une fois de plus le rôle prépondérant des habitants dans cette innovation démocratique.

*à la Ludo-médiathèque, les mairies du Haut et Bas-Cenon, la Maison des associations, le service médiation, la Maison du Projet, le Centre social La Colline

► jeparticipe.cenon.fr



Jérémy Ringot, Conseiller municipal en charge du Budget participatif

“ Le budget participatif confère un vrai pouvoir décisionnel à nos administrés.

Des dispositifs citoyens pour une ville dynamique et durable

Conseil des Sages, Comité Consultatif de la Transition Ecologique, Conseil Local de la Vie Associative et bientôt Conseil Municipal des Enfants : à tous âges, les Cenonnais-es sont acteurs de la vie locale. Par leurs analyses, propositions, votes ou encore leur disponibilité à accompagner la mise en œuvre d'actions nouvelles, les habitant-e-s investit-e-s dans ces instances de démocratie participative permettent de construire une ville à l'image de ses résident-e-s.



Balade dans les jardins collectifs proposée par le CoCoTEC pour les Journées Européennes du Patrimoine 2022

Le Conseil des Sages

Voilà déjà près d'un an que nos Sages ont été nommés suite à l'appel à candidature lancé par la municipalité. Membre de la Fédération des Villes et Conseils des Sages, cette instance a pour vocation de s'appuyer sur l'expertise et la disponibilité de nos aîné-e-s afin d'accompagner la ville dans ses différents projets. Répartis au sein des trois commissions (diagnostic, patrimoine, grands projets), les Sages ont déjà travaillé sur des sujets tels que : l'accès à l'information municipale pour tous, la participation citoyenne aux programmes de rénovation urbaine, la promotion du territoire, ou encore l'organisation d'événements. Très investis dans leurs missions, les Sages se réunissent en commission à minima une fois par mois et rencontrent en plénière les élus cenonnais environ tous les six mois.

CoCoTEC : la transition écologique pour dénominateur commun

Le développement durable et la question des transitions, qu'elles soient écologiques, alimentaires, énergétiques ou sociétales, sont l'affaire de tous et à Cenon plus particulièrement du CoCoTEC, le Comité Consultatif de Transition Ecologique de Cenon. « À l'heure où de nombreux projets structurants pour la commune voient le jour, il était important de mobiliser les citoyens ayant une appétence particulière aux enjeux du développement durable », souligne Laurent Péradon, Adjoint au Maire, délégué à l'environnement et à la transition écologique. Trois groupes de travail sont constitués et des partenariats déjà établis avec certains acteurs majeurs du territoire. Lors des Journées Européennes du Patrimoine, le CoCoTEC a notamment proposé une visite des jardins partagés et/ou collectifs de la ville, premier jalon d'une démarche au long cours pour créer des liens, des coopérations et des temps festifs entre les jardins cenonnais. Et peut-être même, susciter l'envie d'en créer de nouveaux...

Du côté des assos...

Parce qu'elles rythment la vie locale et participent au bien vivre ensemble par la complémentarité de leurs initiatives, les associations sont des partenaires majeures de la Ville. « En décidant de créer le Conseil local de la vie associative, la municipalité a souhaité soutenir cette dynamique historique et favoriser la solidarité inter-associative. Leur regroupement au sein du CLVA permet par ailleurs d'encourager la mutualisation des ressources humaines et matérielles », explique Fernanda Alves, Adjointe au Maire déléguée au développement associatif. Depuis sa création, le CLVA a par exemple travaillé à la co-organisation de l'évènement « Fêtons Cenon et ses Associations ». Ses membres se sont également positionnés sur le choix d'un catalogue de formations à destination des responsables et bénévoles associatifs.

Et bientôt, place aux jeunes !

Le Conseil Municipal des Enfants aura pour mission de se faire l'écho des attentes et des suggestions formulées par nos jeunes. « Si l'outil a séduit la sphère éducative par sa dimension pédagogique d'apprentissage de la citoyenneté, il reste avant tout un moyen de donner la parole aux plus jeunes », témoigne Hurizet Günder, Adjointe au Maire, déléguée à la démocratie locale et citoyenneté. Cet automne les élèves de CM1 et CM2 des 8 écoles élémentaires de la ville seront donc appelés à candidater pour devenir membres du Conseil Municipal des Enfants. Profession de foi, campagne électorale, élections et projet de mandat sur 2 ans : tout sera fait dans les règles de la République !

➕ de reportage [sur cenon.fr/blog](http://sur.cenon.fr/blog)

- grands projets -



Nouveau mobilier et derniers nettoyages avant le jour de la rentrée.

Coup de neuf sur Jules Michelet

C'est dans une école remise en état correct que les élèves et l'équipe pédagogique de l'élémentaire ont fait leur rentrée. Ils y ont également trouvé un nouvel espace périscolaire. C'est au tour de l'école maternelle et des salles de restaurants de bénéficier de ces travaux.

Situé dans le quartier La Marègue, l'ensemble Jules Michelet comprend 15 classes :

- 10 à l'école élémentaire (dont une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire - ULIS, une Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants - UPE2A)
- 5 à l'école maternelle.

Comme bon nombre d'établissements, ces deux écoles ont été construites dans les années 70 dans le cadre des Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP). La Communauté Urbaine de Bordeaux (devenue depuis Bordeaux Métropole) en assurait la construction, puis la maintenance. Elle en était de fait propriétaire. En 2015, Bordeaux Métropole choisissait, après « mise en état correct », de les rétrocéder progressivement aux communes.

À Michelet, la stratégie a été pensée en deux temps : travaux dans l'élémentaire durant l'année scolaire 2021 – 2022 / dans la maternelle et les parties communes en 2022 – 2023. L'an dernier, les élèves de l'élémentaire ont été déplacés dans la maternelle voisine, et ceux de la maternelle, pour deux ans, dans l'ancienne école Poulbot.



Alexandre Marsat, adjoint au Maire, délégué à l'éducation

« La Ville a financé le nouveau mobilier (coût : 87 372€) présent en élémentaire. L'ancien mobilier (deux bennes de 35 m³) va connaître une seconde vie et être redistribué. Grâce à l'investissement de la Ville, chaque classe dispose d'un tableau numérique et de conditions optimales pour bien travailler !

Une mise en état correct avant rétrocession

À l'élémentaire, une première phase avait été anticipée dès 2017 :

- gestion de l'accessibilité (création d'un ascenseur, reprise des niveaux avec la cour) : une urgence dictée par l'accueil d'un élève se déplaçant en fauteuil roulant

- restructuration des sanitaires garçons avec ouverture sur la cour
- isolation thermique par l'extérieur
- remplacement du système de sécurité incendie ainsi que des portes coupe-feu

L'année 2021 – 2022 a porté sur les :

- désamiantage et réfection des sols
- pose de robinets thermostatiques sur les radiateurs
- mise en place d'une alarme PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- installation d'une ventilation double flux
- passage de l'éclairage en LED
- remise en peinture de l'ensemble
- transformation d'un bâtiment annexe en accueil périscolaire incluant également : une bibliothèque, deux bureaux (RASED, psychologue), des sanitaires, un local entretien, une chaufferie.

La seconde phase est lancée

Jusqu'alors, les élèves prenaient leur repas dans deux réfectoires (un par école). En 2023, ils se retrouveront dans un local commun, avec deux salles de restauration mitoyennes et des vestiaires pour le personnel des écoles. Les travaux concernant la maternelle, sont peu ou prou identiques à ceux effectués à l'élémentaire. Le coût total de l'opération sur les deux écoles, s'élève à 4 861 263,19€ TTC.

PLU : Des réunions publiques pour mieux appréhender les enjeux au regard des projets



Future résidence Art nouveau avenue Carnot. ©Françoise Duret

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document majeur qui planifie et régule la destination des sols et la construction dans les villes. Il s'attache notamment à définir les zones constructibles et les zones naturelles à respecter. Il est établi par Bordeaux Métropole sur tout le territoire métropolitain, en collaboration avec les communes sur leurs territoires respectifs. À Cenon, 6 réunions publiques seront organisées prochainement pour mieux comprendre les enjeux de ce document majeur.

Le Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux Métropole (appelé PLU 3.1) a fait l'objet d'une 11^e modification afin d'accompagner la transition écologique, tout en maintenant une offre de logements adaptée aux besoins du territoire. Une concertation préalable sur les grandes orientations du projet de modification a été organisée par la métropole d'avril à juin 2021. Le 20 mai 2022, le Conseil de Bordeaux Métropole adoptait le bilan de la concertation.

En complément, la ville de Cenon souhaite profiter de la récente modification du PLU intercommunal pour diminuer le potentiel de densification et améliorer le cadre de vie. Des réunions publiques vont être organisées entre novembre et décembre 2022, pour permettre d'expliquer les grandes orientations du PLU intercommunal et solliciter la participation des Cenonnais.e.s pour l'actualisation de la Charte de la Qualité Urbaine de Cenon, garante des principes d'aménagement que la Ville souhaite voir appliquer par les constructeurs, promoteurs et autres architectes intervenant sur le territoire communal.

Expliquer les principes généraux et solliciter la participation des Cenonnais.e.s

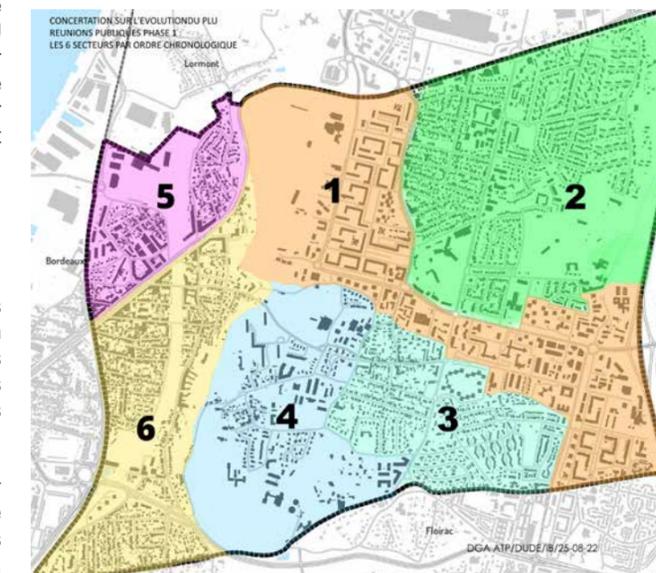
« Nous avons souhaité mettre en place cette série de réunions publiques pour expliquer les impacts concrets de cette modification du PLU à l'échelle de Cenon et les changements induits dans chaque quartier de la commune », précise le Maire Jean-François Egron. Un zonage en six secteurs aux caractéristiques homogènes (typologie de l'habitat, équipements publics, etc.) a été défini.

Cette phase de restitution des principes généraux retenus par Bordeaux Métropole sera suivie, à l'échelle de la ville, par la mise en place d'ateliers participatifs. « Nous proposerons des dates de rencontres pour des ateliers thématiques : fresque de la ville,

cartographie des enjeux, atelier végétalisation, atelier densification, atelier qualité du logement, et enfin un dernier atelier qui aura pour objectif de prioriser les propositions issues de ces ateliers de co-construction pour mettre à jour la Charte communale de la qualité urbaine », complète Jean-Marc Simounet, adjoint au maire en charge des grands travaux et du patrimoine. Une restitution de ces travaux collaboratifs sera proposée lors des Conseils de quartier du second semestre 2023.

Calendrier des réunions publiques :

- Secteur 1 : Palmer, Sarailière, 8 mai 45**
Mardi 8 novembre | 18h30 | Maison des associations
- Secteur 2 : Plaisance, Loret, Gravières**
Mardi 15 novembre | 18h | Centre de loisirs Triboulet
- Secteur 3 : Clair Logis, Clos de l'empereur, Cavailles**
Lundi 21 novembre | 18h30 | Maison des associations,
- Secteur 4 : Beausite, Saint-Romain, Cypressat**
Lundi 28 novembre | 18h30 | Maison des associations
- Secteur 5 : Testaud, Lissandre**
Mardi 6 décembre | 18h | Salle Signoret
- Secteur 6 : Gambetta, Mondésir, Maumeu, Hôtel de ville**
Mardi 13 décembre | 18h | Salle du Château du Diable



- tribunes politiques -

L'éducation a toujours été au coeur de notre action. Nous, élus du groupe socialiste, partageons cette conviction qu'elle permet l'émancipation des quartiers prioritaires.

Cette année, la rentrée est marquée par le label de la cité éducative permettant d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel des 0 à 25 ans dans tous les temps et espaces de vie.

Aussi, nous développons autour de 3 grands axes une stratégie éducative ambitieuse et innovante pour la petite enfance et la jeunesse : **prévenir les violences et améliorer le climat scolaire, valoriser la réussite éducative, développer l'inclusion économique, sociale et scolaire** sont les buts que nous nous étions fixé depuis que le réseau d'éducation prioritaire existe, avec une volonté ferme de promouvoir **l'égalité des chances pour tous** au sein de **l'école laïque républicaine**. Nous nous sommes portés en direction des familles et des enfants en présentant les activités que la ville peut leur offrir avec le village des extrascolaires. Nous remercions nos partenaires et les services municipaux de s'être mobilisés en direction des populations, qui souvent, n'ont pas le temps de pouvoir faire toutes les démarches dans chacune des structures.

Agir collectivement pour notre jeunesse est une véritable urgence démocratique. Bonne rentrée à tous et toutes.

Le groupe socialiste et apparentés

Le changement est là

L'été qui vient de s'écouler a été marqué par la canicule, la sécheresse, les incendies. Les effets du changement climatique ont durement touché notre département. Nous ne pouvons plus faire comme si ces épisodes extrêmes ne concernaient que des pays lointains et ne nous atteignaient pas.

Depuis des années les rapports du GIEC nous alertent sans pour autant que les mesures adéquates ne soient prises afin de tenter de juguler la transformation irréversible du climat.

À nous de changer nos comportements, individuellement et collectivement. Il nous faut développer des modes de vie favorables à tous, respectueux des habitants et du climat.

C'est le sens du grand plan des mobilités (plan vélo, plan marche, RER métropolitain, aide à l'achat de vélos...), du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments, de la future zone à faibles émissions, de la renaturation des espaces publics, du passage en régie de l'eau pour économiser la ressource.

Il nous faut aussi changer de manière de consommer en tendant vers la sobriété. Favoriser les achats locaux, l'agriculture métropolitaine, le réemploi, le vrac...

Les solutions sont là, elles ne sont pas punitives, au contraire, elles vont dans le sens d'une amélioration de la vie de tous les habitants notamment les plus précaires. Il nous faut nous adapter, vivre autrement pour vivre mieux.

Groupe Europe écologie Les verts

Leur société est en faillite, prenons-la en main pour tout changer !

Les familles, l'ensemble de la population des quartiers populaires affrontent depuis des mois la flambée des prix. Les salaires, les pensions et revenus sociaux ne suffisent plus pour payer les factures, remplir le caddie ou faire le plein d'essence. En janvier, le gaz et l'électricité vont encore augmenter de 15 % et beaucoup craignent de devoir choisir entre se nourrir, se chauffer ou payer le loyer.

Les chèques du gouvernement, chèque énergie, prime de rentrée... pour aider celles et ceux qui en ont le plus besoin sont dérisoires. C'est l'augmentation des salaires et de tous les revenus qu'il faut imposer, et indexer sur les prix.

Les spéculateurs sur l'énergie, l'alimentaire et tous les produits de consommation font des milliards de profits et c'est à nous que le gouvernement et les patrons font payer la note. Macron veut imposer la réforme des retraites au plus vite. Il est temps d'« en finir avec l'abondance »... des profits.

Incendies, inondations... guerres, récession... face à la faillite capitaliste, il y a urgence à prendre en main nous-mêmes l'organisation de la société !

Christine Héraud - cenon@npa33.org

Un été brûlant

Cet été au cours duquel événements climatiques extrêmes, incendies hors normes se sont succédé dans notre département, une fin d'année pleine d'incertitudes s'annonce pour les Français et pour les habitants de notre commune.

Le contexte économique très tendu, avec l'inflation record, notre commune ne fera pas exception, les premiers effets sont déjà là, avec la fermeture de plusieurs commerces du haut Cenon.

Coût du logement, prix de l'Énergie, il va devenir très difficile pour beaucoup d'entre nous de boucler son budget. **Seuls les projets immobiliers** ne semblent pas souffrir de la crise, grignotant de plus en plus d'espaces, les projets sur Palmer et Léo Lagrange ne nous incitent pas à l'optimisme.

Nous y voyons une fuite en avant pour que la commune continue à financer les projets qu'elle a lancés au sortir de la crise de la COVID. Piscine, terrains de football du Loret. Maison des associations, ces projets sont lancés ou aboutis, d'autres semblent mis en sommeil, mais nous n'avons aucune visibilité sur les coûts réels des chantiers, des coûts de fonctionnements. Le billet d'entrée à la piscine annoncé en grande pompe à 1 € (mais qui pouvait y croire ?), passe à 3 € et ce n'est qu'un début.

Des communes de la Métropole ont augmenté leur taux d'imposition (+15 % à Floirac!), comment pourrait-il en être autrement sur notre commune, avec le risque que l'essentiel des ressources soient mobilisées sur ces projets au détriment des actions du quotidien qui sont déjà défilantes.

Nous serons extrêmement vigilants

Suivez-nous : facebook.com/EnsemblepourCenon

Energie - Mobilités :

La réponse ne peut être punitive ! Le service public est la solution !

Pendant que la précarité énergétique touche 12 millions de personnes en France, que l'essentielle de la population se voit culpabilisée d'utiliser sa voiture pour aller travailler ou interdite d'entrer dans telle zone car son véhicule est trop ancien; d'autres, privilégiés, amarrent leur yacht à Bordeaux qui consomme en 1h ce qu'une berline consommera en 10 000 km.

La culpabilisation doit stopper et laisser place à des mesures concrètes pour répondre aux enjeux du climat, par exemple :

- un plan pour la rénovation thermique de 500 000 logements par an,
- la **nationalisation d'EDF et d'ENGIE** pour un mix énergétique décarboné et pilotable,
- passer la **part du fret à 30 %** du transport de marchandises actuellement effectué en camions,
- un plan d'investissement pour les **transports peu polluants**...

Dans notre métropole, le maillage des transports collectifs doit être amélioré. Nous accueillons d'un bon œil le **téléphérique** et nous nous félicitons de la relance de **l'étude du métro** demandée depuis des années par les communistes. Pour Cenon, les coteaux sont un obstacle à l'aisance de circulation. Si **pistes cyclables** et **tramway** sont une partie de la réponse, un **meilleur réseau de bus** et des **innovations de mobilités** pourraient faciliter leur franchissement.

Groupe des élus communistes et apparentés

La reine d'Angleterre, la gifle, le sexe de l'escalope, la gauche des allocs, le barbecue viriliste...ou comment diviser la dynamique de la NUPES. Ne nous y trompons pas : tout est mis en œuvre pour diviser celles et ceux qui ont contribué au bel élan de la gauche enfin réunie sous ce label ! Des médias aux ordres du régime macroniste, celui là même qui distribue comme une aumône aux pauvres des chèques énergie, mais en protégeant les nantis du CAC 40 et les super-profits des grands groupes ! On résiste à la chasse aux sorcières ? Ensemble ?

Claudine Chapron - France Insoumise

C'EST LA RENTREE

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les élèves, collégiens, lycéens. Les élections législatives sont passées et une grosse défaite de la majorité de Macron.

Pour la première fois dans la 5^e République un président n'obtient pas la majorité absolue à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Pour nous sur la 4^e circonscription de la gironde pas de changement, A. DAVID passe du PS à NUPPES et signe un pacte avec le diable (JLM), mais que devient le PS national.

A côté de ça un groupe qui se dit sans étiquette et soutient la candidate de Renaissance le parti de Macron ??

Cenon à droite nous avons soutenu le candidat de la droite et du centre et nous sommes fier de ne pas déroger à nos idées de Droite.

Les Lusitanos qui ont été mis dehors de leur siège social au stade Léo Lagrange, merci à la majorité municipale encore un projet béton sur le site et nos joueurs et jeunes dans la rue INADMISIBLE.

Je serai un élu d'opposition mais avant tout un élu de proposition et de construction au bien vivre ensemble pour défendre vos idées sur notre commune de CENON. Rejoignez-nous pour mettre en place ensemble un projet constructif pour 2026

Philippe TARDY
cenonadroite@gmail.com

Partageons !

Sujet de préoccupation, le pouvoir d'achat se réduit face à une inflation galopante. Selon nos moyens, nous devons nous adapter. Mais certains ne le peuvent pas, ne le pouvaient déjà pas. Ils ne connaissent pas « l'abondance » citée par Macron. Le gouvernement se targue de défendre les Français par des mesureries ponctuelles (chèques, primes) mais ne met rien en œuvre pour freiner la spéculation et l'accaparement financier des profiteurs de crise, Total en tête. **Blocage des prix, taxes sur les superprofits**, rien n'est engagé pour partager les richesses. Pour réduire les factures, on nous demande de baisser la température du chauffage quand les milliardaires vivent en jet, en yacht de luxe, se gavent de dividendes. Hypocrisie libérale !

Notre commune, touchée également dans ses dotations, devant faire face aux augmentations de dépenses (énergie, déplacement, alimentation), va forcément devoir réagir pour défendre les plus précaires de ses habitants. Nous serons actifs pour que les soutiens soient dirigés vers ceux qui en ont le plus besoin.

Soyez acteur de ces changements : rejoignez-nous !

Fabrice DELAUNE, Collectif Citoyen Cenon en Commun
fabrice.delaune@ville-cenon.fr



Échos du Conseil

Retour sur 3 délibérations adoptées en Conseil Municipal.

Plan de sauvegarde de la Résidence du parc, à Palmer

La copropriété Résidence du parc compte 369 logements, répartis en six bâtiments sur une surface totale de 4 hectares. Son risque de dégradation nécessite la mise en place d'un plan de sauvegarde (décision préfectorale du 13 décembre 2019). Ce plan est entré dans sa phase de mise en œuvre en 2022, pour une durée de cinq ans. Il vise plusieurs objectifs :

- Associer la copropriété au renouvellement urbain du quartier,
- Redéfinir les domanialités,
- Mettre à jour le règlement de copropriété,
- Poursuivre le redressement financier de la copropriété pour permettre les travaux,
- Requalifier la copropriété sur le plan technique et architectural,
- Consolider la gouvernance et mobiliser les propriétaires.

La résidence, édiée dans les années 1960, est en effet confrontée à l'obsolescence de composants du bâti et va devoir engager des travaux coûteux et complexes tels que le remplacement des réseaux de distribution ou d'évacuation, sécurité incendie, isolation des toitures-terrasses, huisseries, etc.

Par délibération en date du 4 juillet 2022, les élus ont voté à l'unanimité en faveur des engagements proposés par le Maire, à savoir :

- Une aide financière de 600 000 euros répartie sur 3 ans (360 000, 120 000 et 120 000 euros)
- Veille sur les intentions d'aliéner (suite à la mise en place du droit de préemption urbain)
- Mobilisation des services municipaux concernés par le Plan de Sauvegarde
- Mobilisation des moyens nécessaires à la tranquillité publique de la résidence.

Solidarité : installation d'un frigo zéro gaspi

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la proposition de convention de partenariat avec le CREPAQ pour l'installation d'un frigo zéro gaspi, à proximité des écoles Cassagne et Jaurès et de la résidence autonomie Pelletan.

Déjà fortement mobilisée sur la question de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines de la ville, la Direction de l'éducation travaillera en partenariat avec le CREPAQ. Au quotidien son personnel assurera la gestion de l'équipement: approvisionnement, contrôle des denrées, contrôle de la température, nettoyage, information auprès des usagers, coût des consommations électriques.

L'équipement se compose d'un garde-manger pour les aliments secs et d'une partie réfrigérée pour les aliments frais. Sa mise en libre service sur l'équipement public (premier trimestre 2023) participe de la volonté municipale de lutter au quotidien contre la précarité.

Intempéries : aide financière exceptionnelle

À la suite du violent épisode de grêle qui a frappé le Sud Ouest entre les 19 et 21 juin derniers, certaines communes de la Métropole ont subi d'importants dégâts, comme par exemple Saint-Médard-en-Jalles ou Le Taillan-Médoc qui comptabilisent 1800 logements impactés. Aux lendemains de ce sinistre, Bordeaux Métropole décidait de la création d'un fonds de soutien aux communes.

Les élus cenonnais ont affirmé leur volonté de soutenir cette initiative en procédant au versement d'une aide financière exceptionnelle de 4000 euros. L'objectif est de permettre de faire face aux premières dépenses engagées immédiatement par les mairies concernées et d'accompagner à plus long terme la reconstruction des équipements endommagés.

- ▶ Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux : cenon.fr/la-mairie/conseil-municipal
Et les séances en vidéo sur [la chaîne youtube de la ville](https://www.youtube.com/channel/UC...)

- Infos services -



Délégué à la cohésion police/ population

«Je règle des conflits de voisinage, j'explique le circuit d'une plainte, détaille le rôle de la police, prends le temps d'écouter les habitants, de faire remonter les difficultés...», confie François Chaponnay. Le Délégué à la cohésion police/population tient une permanence à l'espace Nelson Mandela (10 Avenue Georges Clemenceau) le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Uniquement sur rendez-vous :

06 37 90 21 50

ddsp33-divest-dcpp@interieur.gouv.fr

Retrouvez sa présentation sur [le blog de la ville](#).

Mode de garde pour les parents en insertion

Grâce au dispositif MAPI (Mission d'Accompagnement de Parents en Insertion) financé par la CAF, le Département, les villes de Cenon et de Lormont, le CIDFF Gironde accompagne les parents souhaitant entrer ou rester en emploi, en formation, effectuer des démarches socioprofessionnelles. Un appui à leur rythme leur est porté sur :

- informations sur les services d'accueil existants, leur fonctionnement,
 - recrutement d'un-e assistant-e maternel-le (préparation à l'entretien de recrutement, le contrat de travail, intermédiation),
 - aide aux premières déclarations à faire auprès d'organismes (CAF, Pajemploi),
 - simulation des différentes options (coût et aides financières).
- Au cours de l'année 2021, 51% des familles accompagnées ont trouvé une solution de garde.

Rendez-vous :

Mathilde Clément au 06.20.66.63.84

CIDFF : 5 rue Stéphane Mallarmé



L'OCAC déménage provisoirement

L'Office Culturel d'Animation de Cenon (OCAC) a quitté le château Palmer pour laisser place aux travaux de réhabilitation nécessaires à l'ouverture du cinéma Utopia. Vous pouvez désormais suivre ses ateliers d'expression au 78 cours Gambetta (ancienne école maternelle) :

- danse des Balkans, d'Afrique de l'ouest, classique, contemporaine, traditionnelles, hip-hop, modern jazz, salsa
- arts plastiques, émaux, illustration BD, poterie/ modelage & argile / céramique, scénographie/costumes
- théâtre, vielle à roue, boha (cornemuse des Landes de Gascogne)

Au premier trimestre, l'OCAC gagnera son emplacement définitif, l'ancienne Trésorerie rue Pasteur, réaménagée à cet effet.

ocac@culture-cenon.fr | 05 56 86 38 43

Extinction de l'éclairage public

Pour économiser l'énergie, la ville envisage d'éteindre l'éclairage public entre 1h et 5h, à l'exception des Quartiers Prioritaires de la Ville (Henri Sellier - Léo Lagrange - Palmer - Saraillère - 8 Mai 1945). Une mesure également bénéfique pour la faune nocturne. L'étude de faisabilité débutait au moment de la fin de la rédaction du magazine. Plus d'infos à venir [sur cenon.fr](#) et nos réseaux sociaux.



Le PRU en vidéo

Cenon.fr : la page « PRU Vu d'ici » a migré...

Témoignages des habitants en vidéo, Maisons du projet, « Carnets de quartiers » : retrouvez la page « PRU vu d'ici » dans la rubrique Découvrir Cenon / Grands Projets.

Des résidentes prennent la parole

Lors de la fête de quartier : « La Saraillère fête son histoire, ses habitants », le studio vidéo nomade a accueilli Marina et Nathalie, logées à l'entrée 8 de la rue du 8 mai 1945. Avant la démolition des 38 appartements jouxtant les leurs, elles partagent leurs pressentiments, leurs questionnements, leurs attentes au micro d'autres habitants.

Maison du projet Joliot-Curie

Le Point Information Projet Urbain (Pipu) réservé aux habitants du quartier Benauges, s'est transformé en Maison du projet Joliot-Curie, pour accueillir et informer les habitants du Bas Cenon et du Bas Floirac. L'animatrice Bordeaux-Métropole, Claire Ruggieri se présente à vous : à voir dans notre page « PRU Vu d'ici » sur cenon.fr.

Zone Bleue dans le Haut Cenon

Une quinzaine de rues situées entre l'avenue Carnot et la rue du Docteur Roux sont passées en zone bleue.

• Pour les non résidents de ce périmètre, le stationnement gratuit est limité à 2h, sauf les jours fériés, du lundi au vendredi de 7h à 19h. Ils doivent indiquer leur heure d'arrivée à l'aide d'un disque de stationnement à se procurer en Mairie, en grandes surfaces, dans des stations-service ou dans des garages automobiles.

• Les résidents de ce périmètre peuvent stationner jusqu'à 7 jours consécutifs, mais doivent pour cela posséder un macaron de stationnement (demande à effectuer auprès de la Police Municipale).

Rens : Police Municipale - 05 56 67 48 00



Récupération des sapins

Du 3 au 15 janvier : déposez votre sapin naturel aux points de collecte.

Afin de réduire les déchets verts et les dépôts sauvages, la ville met en place un service de broyage des sapins naturels. Déposez vos sapins (naturels sans ornements) dans l'un des six points de collecte répartis sur les places de la ville (Marcel Sembat, Henri Sellier, avenue Bérégozovoy [à proximité du conteneur le Relais], Martyrs de la résistance, Louis Duvin, Clair Logis, Jean Moulin, Paul Verlaine). Dans la journée du lundi 16 janvier, le service vert de Bordeaux Métropole effectuera le broyage et retirera le barriérage spécifique à cette opération afin d'éviter tout nouveau dépôt.

Recensement dès 16 ans

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Il recevra ensuite une attestation de recensement à présenter lors de certaines démarches (les examens) et pour être inscrit à la Journée Défense et Citoyenneté (journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen). Démarche à effectuer en mairie ou sur services-public.fr

Pour changer de nom

Toute personne majeure peut changer de nom en prenant le nom de famille du parent qui ne lui a pas été transmis à sa naissance et choisir : celui de sa mère, de son père, les deux, ou inverser leur ordre si la personne porte déjà les deux noms. Ce changement s'étend automatiquement aux enfants âgés de moins de 13 ans du demandeur, et avec leur consentement au dessus de cet âge. Pour effectuer cette démarche : complétez le formulaire sur [service-public.fr](#), réunissez les documents demandés, puis déposez ou adressez par courrier le dossier complet en mairie, Service Relations Citoyennes.

Nous restons à votre écoute



Les permanences du Maire

Jean-François Egron

vous reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son cabinet au 05 57 80 35 56 ou par mail : cabinet.maire@cenon.fr

Les mercredis

• 7 décembre - 14h30 - 17h

• 21 décembre - 14h30 - 17h

VOS ADJOINTS DE QUARTIERS



Jean-Marc SIMOUNET

Quartiers Palmer, Gravières

et Cavailles Adjoint aux Grands travaux, patrimoine, voirie



Fernanda ALVES

Quartiers du Bas-Cenon

Adjointe au Développement associatif, Actions jeunesse



Patrice BUQUET

Quartiers Marègue, 8 mai 45,

Plaisance et Loret

Adjoint aux Sports

Vos adjoints de quartiers assurent des permanences physiques* pour échanger avec vous sur votre vie de quartier, votre cadre de vie. Rendez-vous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, entre 17h et 19h.

Inscription préalable obligatoire :

05 57 80 35 40 | adjointsdequartier@ville-cenon.fr

* entretien également possible par téléphone

Retrouvez le découpage par quartier sur :

cenon.fr/a-la-une/actualites/vies-de-quartier

CONSEIL MUNICIPAL

• mercredi 30 janvier 2023

• lundi 27 février 2023

• lundi 3 avril 2023

• mercredi 31 mai 2023

• lundi 3 juillet 2023

18h | Salle du conseil municipal

Suivez les séances en direct sur cenon.fr.

Retrouvez les ordres du jour sur cenon.fr et les

comptes-rendus vidéo sur la chaîne youtube.

HORAIRES MAIRIES

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

• Hôtel de ville 1 avenue Carnot - 05 57 80 70 00

• Mairie du haut Cenon 11-13 avenue Schwob

05 57 80 70 48

► info@cenon.fr

Sortir à Cenon



Octobre

Forum Emploi

Mercredi 12, 9h-12h | 14h-17h, Rocher de Palmer

À la recherche d'un emploi ou d'une formation? 120 exposants dont 1/3 d'entreprises, 1/3 d'organismes de formation, un pôle création d'activité, des structures de l'ESS, un pôle de service public, le Bus de l'artisanat vous attendent. À vos CV! Gratuit | tout public



Swing' easy

Mercredi 12, 19h30, Château du Diable
La Barbusserie vous invite à plonger dans les années 20 pour une soirée Speak'easy! Porte cigarette, robes droites, colliers à perles, bretelles, nœuds papillon sont exigés. Mango Swing fera revivre le style de l'époque. Avec aussi initiation au Lindy Hop et au Charleston, ainsi qu'un show burlesque en hommage à Joséphine Baker
06 03 66 56 23 | association.barbusserie@gmail.com | Prix libre

Rugby

Samedi 15, 15h, piste d'athlétisme H. Danfous U19 : CA Lormont Hauts de Garonne Rugby | Saint-Médard | Entrée libre

Semaine Santé Bien-être

Du 17 au 22 octobre, Centre Social et Culturel La Colline
Activités sportives, ateliers cuisine parents, enfants, initiation yoga, modelage, esthétique, ostéopathie, etc.
05 57 77 90 30. Sur inscription, adhésion obligatoire au CSC La Colline

MaDaMe

Concert

Vendredi 21, 20h30, Espace S. Signoret
Quand Flora Estel Swingtet devient MaDaMe, les intentions s'ouvrent et s'élargissent dans un style proche du swing. Mais impossible de s'interdire d'aller voguer ailleurs... En français de temps en temps, en valsant quelques fois, l'univers se veut feutré, sans artifices, tout en subtilité.
05 47 30 50 43 | 12€ à 5€ carte jeune
reservation.signoret@cenon.fr



Petits crimes conjugaux

Théâtre

Vendredi 21, 20h45, L'Oscillo Théâtroscope
Par la Cie Sauce Théâtre. Gilles revient chez lui au bras de sa femme, Lisa, après un mystérieux accident qui l'a rendu amnésique. Il tente de recomposer sa propre existence à partir de ce qu'elle lui raconte. Mais lui dit-elle la vérité? Une comédie conjugale noire pleine de suspens et de surprises.
05 56 86 21 45 | theatre.alize@free.fr | 12€
Tout public

Cenon, paysage et visage(s) de Palmer

Balade urbaine

Samedi 22, 10h45, départ Arrêt de tram Palmer
07 67 79 17 13 | Prix libre
inscription obligatoire | 12 personnes max

Loto

Dimanche 23, 14h-19h, château du diable
06 82 03 22 76 | comite.testaud@gmail.com

Fify

Du 25 au 30 octobre
Gratuit (sauf dimanche 30, 5€)

Mardi 25, 15h à 18h «Journée jeux & cinéma», Espace Simone Signoret : espace jeux et lecture, exposition photos «Mamans», projection du film «Anina»

Mercredi 26 :

- 10h-12h / 14h-17h : Journée autour de défis, de compétitions entre les familles façon «Intervilles» au Centre Social La Colline
- 10h-12h / 15h-18h, Gymnase la Morlette: Jeux et motricité 0 – 6 ans

Jeudi 27, 10h-12h / 15h-18h « Journée Sport » au Gymnase Lalanne : parcours de l'astronaute proposé par Côté Sciences, BMX, handi-foot avec le District de Foot, Baby Boxe par l'association Ombre et Lumière, espace jeux et motricité 0 - 6 ans

Vendredi 28, 10h-12h / 14h-17h : « Journée créative » à la Maison des Associations : chants pour bébé, arts du cirque, danse contemporaine, percussions, atelier massage, couture, BMX, BWRAP avec Cap Sciences

Samedi 29, 10h-17h « Journée Fête foraine », Château du Diable : Spectacle «Chou-fleur» de Sophie Forte à 10h30, 11h30, 16h, déambulation de Kiko le Clown, exposition photos «mamans», atelier ballons & maquillage, course de draisiennne, pêche aux canards, chambole-tout, barbe à papa

Dimanche 30, 16h30-18h, Rocher de Palmer : boom électro & jeux participatifs. 5€

(lire p. 7)

Novembre

Cérémonie commémorative du 1er Novembre

Mardi 1er, 10h30, cimetière Saint-Paul,
• 10h30: rassemblement au cimetière St-Paul & dépôt de gerbes
• 11h: rassemblement au cimetière St-Romain

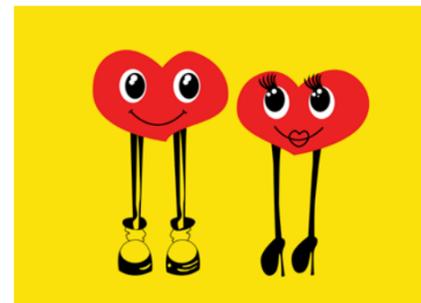
Festival Interculturel Toutes Latitudes

Du 2 au 6
Programme p.19

Célibataires

Théâtre

Vendredi 4, 20h45, L'Oscillo Théâtroscope
Une pièce de David Foenkinos par la compagnie C'pasbanal. Comédie d'humour, d'humour et de fantaisie, une réflexion sur le couple, le mariage, le divorce, le désir, la solitude et même l'angoisse du bonheur ! Rien que de l'humain quoi !
05 56 86 21 45, 12€ | sur réservation



Quinzaine de l'égalité et de la diversité

Du 10 au 27

La Quinzaine de l'égalité rassemble chaque année les citoyennes et citoyens de Bordeaux et sa métropole autour de l'inclusion, la diversité, la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. (lire p 18)

Collecte de sang

Jeudi 10, 15h30-19h30, Maison des associations
L'Association pour le Don du Sang Bénévole de Cenon (ADSB), organise une collecte de sang sur rendez-vous. Un geste rapide, gratuit et solidaire. Pour être donneur, il faut être âgé de 18 à 70 ans, avoir un poids au moins égal à 50kg, ne pas avoir donné son sang il y a moins de deux mois, ne pas être à jeun, et pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité. Le don s'effectue après accueil, entretien confidentiel avec un médecin, suivi d'une collation.
Gratuit | de 18 à 70 ans | adsb-cenon@orange.fr | sur RDV en ligne

Patricio Lameira

Concert

Jeudi 10, 19h30, Espace Simone Signoret
Sortie de l'album «Parfum d'Eden» de Patricio Lameira, guitariste, jazzman adepte du rythme brésilien.
05 47 30 50 43 | gratuit sur réservation
reservation.signoret@cenon.fr

Cérémonie du 11 novembre

Vendredi 11, 10h30, parc de la Mairie
10h30: Cérémonie à la stèle de la déportation et de la Résistance
10h45: Formation du cortège et départ du défilé
11h: Cérémonie au monument aux Morts
12h: Discours & vin d'honneur

Bal Trad'

Jeudi 17, 19h30, Château du Diable
La Barbusserie vous propose une soirée pour apprendre les danses traditionnelles. En couple, en ronde, en ligne, seul ou entre amis, en famille, venez guincher avec elle !
association.barbusserie@gmail.com
06 03 66 56 23 | Prix libre |

Timide

Jeune public

Vendredi 18, 19h, Espace Simone Signoret
Par Cie Ici commence - Rémi Labrousche. Le texte de Catherine Verlaquet raconte ce passage où l'enfant trouve en lui le courage nécessaire pour oser être, pour devenir celui qu'il est en lui, en secret. Le voyage intérieur d'un enfant vers son soi.
05 47 30 50 43 | 10€ - 5€ | reservation.signoret@cenon.fr



En impro Simone

Théâtre d'impro :

Samedi 19, 18h, Espace Simone Signoret
Par La Cigüe. Retrouvez un format d'improvisation original qui vous fera voyager au cœur de l'imaginaire des comédiens et participer activement à l'émergence d'une belle histoire. À 20h, assistez à un match d'improvisation.

Poterie / céramique, terre de grès Stage

Les 19 et 20, 9h30 à 12h puis de 13h à 16h, annexe OCAC cours Gambetta
Au tour de potier, ou modelage, vous façonnerez et décorerez vos objets en abordant les techniques traditionnelles. Stage limité à 4 pers. A partir de 16 ans
Stéphane Pham Van Sam - 06 86 65 57 81
150€ le stage + 15€ d'adhésion

Madrigal Festin

Concert-tôt

Jeudi 24, 14h15, Espace Simone Signoret
Bartok, Vivaldi, Bizet, Britten : pour violoncelle et deux voix avec les sopranes Lili Aymonino et Ariane Issartel.
05 56 86 85 94 | polifonia@wanadoo.fr
10€ à 8€



Hautes Définitions

Théâtre

Vendredi 25, 20h45, L'Oscillo Théâtroscope
Par les Porteurs d'histoires. Un moment à partager où vous vous instruisez (un peu) en vous divertissant (surtout) autour de bons mots délicieusement absurdes, drôles et dérisoires.
05 56 86 21 45 | theatre.alize@free.fr | 12€

Loto

Samedi 26, 14h-19h, château du diable
06 82 03 22 76 | comite.testaud@gmail.com

Opération verte + L'arbre en fête

Samedi 26, 9h30-12h30 | 13h30-16h30, Centre de loisirs Triboulet

Opération verte:

- broyage de vos branchages : venez avec vos branches (branchages de 25cm de diamètre maximum sont acceptés) et repartez avec votre broyat prêt à l'emploi. Service gratuit, sans inscription au préalable.
 - distribution de composteurs (inscription obligatoire : cenon.fr)
- L'arbre en fête : distribution de plants d'arbres dans le cadre de la semaine métropolitaine de l'arbre
+ d'infos : bordeaux-metropole.fr





Toilci et MoiLà
 Très jeune public
 Mardi 29, à 10h et 18h, Mercredi 30, à 10h et 15h, Jeudi 1er décembre, à 10h et 15h
 Espace Simone Signoret.
 Nouveau cirque qui joue avec les formes, les couleurs et les sons, pour parler aux petits dès 12 mois et à leurs familles, de la différence, du territoire et du partage.
 05 47 30 50 43
 reservation.signoret@cenon.fr | 10€-5€



Décembre

En Toute simplicité
 Théâtre
 Vendredi 2, 20h45, L'Oscillo Théâtroscope
 Par la Compagnie Humaine. Un voyage humoristico-poétique autour de la langue française, où Rémy Boiron incarne une quinzaine de personnages tendres, drôles, attachants.
 05 56 86 21 45 | 12€

Concert de la Sainte Cécile
 Samedi 3, 14h, Rocher de Palmer
 Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les élèves de l'école municipale de musique de se produire ensemble, sur scène et en public, sous la direction de leurs professeurs.

Ateliers réparation de vélo
 14h - 17h en semaine / 9h30 - 12h30 le samedi, Espace Simone Signoret,
 · 12, 14 et 15 octobre
 · 9, 12 novembre
 · 14, 16 et 17 décembre
 · 11, 13 et 14 janvier
 Venez apprendre à réparer votre vélo à l'aide des techniciens cycles de la Maison itinérante du vélo. Marquage d'identification Bicycode. Adhésion nécessaire : 20€ à l'année pour une personne, 30€ pour une famille.

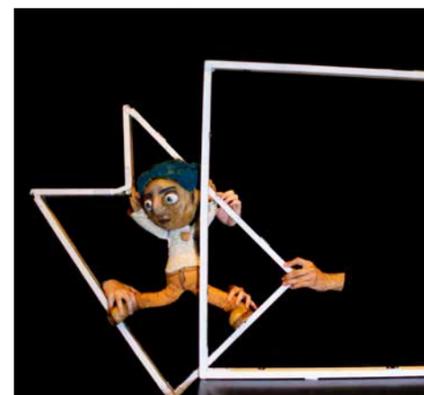


Téléthon
 Samedi 3, dès 10h, Place François Mitterrand
 La Ville de Cenon et ses associations organisent solidairement la 34ème édition du Téléthon en proposant diverses animations dont les fonds seront reversés au profit de l'AFM.

Rugby
 Samedi 3, 15h, piste d'athlétisme Henri Danflous
 U19 : CA Lormont Hauts de Garonne Rugby / Limoges

Danser en famille
 Stage parents / enfants
 Samedi 3, 10h - 12h, dojo de Palmer
 Par l'association Yobalema en collaboration avec des artistes professionnels musiciens ou issus d'autres disciplines (circassiens, psychomotriciens, etc.).
 Nombre de places limité. 15€ adulte, 10€ par enfant et 5€ par enfant supplémentaire. OCAC - 05 56 86 38 43 / ocac@culture-cenon.fr / Khady Sarr : yobalema-fane@gmail.com

Inclassables
 Marionnettes
 Vendredi 9, 19h, Espace Simone Signoret
 Par La Naine Rouge. À travers les yeux et l'hypersensibilité d'un petit garçon « qui ne rentre pas dans les cases », Inclassables aborde la question de la différence et interroge notre rapport à la « normalité ».
 05 47 30 50 43 | À partir de 7 ans | 10€ - 5€ reservation.signoret@cenon.fr



Pétanque
 Samedi 10, 13h30, Boulodrome Place Duvin
 Concours doublette Michel Coirier

Musiques Actuelles
 Concert
 Samedi 10, 16h, Espace Simone Signoret
 Par l'école municipale de musique.
 05 56 86 33 80 | gratuit sur réservation

Le jardin de Noël
 Vendredi 16, 18h30, 26 rue Henri Barbusse
 Retrouvez des artistes et artisans de la rive droite dans le jardin de la Barbusserie pour vos cadeaux de dernière minute. Ou venez simplement passer un bon moment autour d'un vin chaud ! 06 03 66 56 23
 association.barbusserie@gmail.com



Concert de Noël
 Samedi 17, 11h, Oscillo Théâtroscope
 Par l'école municipale de musique.
 05 56 86 33 80 | gratuit sur réservation

Bal de Noël
 Samedi 17, 21h lieu à déterminer
 Par l'association Appi Musique et l'OCAC. Découverte et pratique des musiques traditionnelles à danser de Gascogne et au-delà. Gratuit pour les adhérents (10€).
 05 56 86 38 43 | ocac@culture-cenon.fr

Janvier

La vie devant nous
 Théâtre musical
 Samedi 14, 15h, Espace Simone Signoret
 Par la Cie compagnie Betty Blues. Un spectacle de théâtre musical sur l'enfance pour les enfants d'hier et les adultes de demain. (lire p 16)
 05 47 30 50 43 | À partir de 7 ans | 10€ - 5€ | reservation.signoret@cenon.fr

Odessa
 Concert Tôt
 Jeudi 12, 14h15, Espace Simone Signoret
 Avec Jérôme Braitman – guitare et Rémi Delangle - clarinette.
 Polifonia au 05 56 86 85 94
 polifonia@wanadoo.fr / 10€ à 8€



Ça va chauffer
 Spectacle
 Jeudi 19, 14h30, Rocher de Palmer
 Le Thé de l'amitié monte sur les planches du Rocher de Palmer.
 05 56 40 18 71 | gratuit sur réservation

Cérémonie des Vœux
 Jeudi 19, 18h, Rocher de Palmer
 Pour fêter la nouvelle année, le conseil municipal invite les habitants, professionnels, acteurs économiques. Gratuit

Les braderies du Secours Populaire
 Braderie d'automne : 13 octobre, 9h30-12h / 14h-16h30, Espace Nelson Mandela
 Braderies vestimentaires, jouets, accessoires au local du Secours Populaire :
 · les 20, 27 octobre, de 14h à 16h30,
 · les 17, 19, 24 novembre, de 14h à 16h30
 · les 1er, 8 décembre, de 14h à 16h30
 · les 10 et 22 décembre : 9h30-12h / 14h-16h30
 Braderie d'hiver (vêtements chauds) : 10 novembre, 9h30-12h / 14-16h30, Espace Nelson Mandela
 Braderie de jouets : 15 décembre, 9h30-12h / 14h-16h30, Espace Nelson Mandela
 Rens: local du Secours populaire rue Alexandre Dumas / 05 56 32 22 28 / spfcenon@orange.fr



ON VOUS LAISSE CARTE BLANCHE !

100 000€ POUR VOS IDÉES POUR CENON
DÉPOSEZ VOS PROJETS JUSQU'AU 31/12

+ D'INFOS SUR JEPARTICIPE.CENON.FR